

RAPPORT D'ACTIVITES

- 2016 -



ASSOCIATION
« LA MAISON DES ENFANTS »

LE RAPPORT MORAL	3
I. PRESENTATION GENERALE	5
HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION	5
LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	6
L'EQUIPE ASSOCIATIVE	6
NOS PARTENAIRES	8
II. LE SERVICE ENFANCE	11
L'ACCUEIL DE LOISIRS	11
L'ACCUEIL PERISCOLAIRE	16
LES SEJOURS ACCESSOIRES	17
III. LE SERVICE JEUNESSE	19
LES OBJECTIFS DU SERVICE JEUNESSE	19
LE FONCTIONNEMENT	19
LA FREQUENTATION DES ADOLESCENTS	20
LA TARIFICATION	21
LES ACTIONS ET DISPOSITIFS « JEUNESSE »	21
BILANS ET PERSPECTIVES	22
IV. L'ESPACE DE VIE SOCIALE	23
LES FINALITES DU PROJET SOCIAL DE LA MAISON DES ENFANTS	23
LA DEFINITION DES ORIENTATIONS	23
ORIENTATION 1 : « PROPOSER UN LIEU D'ACCUEIL CITOYEN, OUVERT A TOUS »	23
ORIENTATION 2 : « FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE LES HABITANTS »	25
ORIENTATION 3 : « DEVELOPPER L'ACCES A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS »	26
FICHE ACTION : « ATELIER DE MASSAGE PARENT/ENFANT »	28
FICHE ACTION : « SCRAP' EN FAMILLE »	31
FICHE ACTION : « ASSEMBLEE GENERALE ET CHAUVE EN FETE »	33
FICHE ACTION : « PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 EN 2016 »	35
FICHE ACTION : « PASSEPORT JEUNE VOLONTAIRE »	37
FICHE ACTION : « ATELIER INFORMATIQUE 2016 »	39
FICHE ACTION : « ATELIER DE THEATRE ADULTE 2016/2017 »	41
FICHE ACTION : « COURS D'ENOLOGIE 2016 »	43
FICHE ACTION : « SORTIE FAMILIALE 2016 »	45
FICHE ACTION : « BALADE CONTEE ET GOURMANDE 2016 »	47
FICHE ACTION : « SOIREE DE THEATRE IMPROVISATION 2016 »	49
FICHE ACTION : « PROMOTION DES ACTIONS CULTURELLES AVEC LE COLLECTIF SER »	51
FICHE ACTION : « STAGE DE THEATRE POUR ADOLESCENTS »	53

LE RAPPORT FINANCIER	55
V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER	56
LES PRODUITS DE L'EXERCICE 2016	56
LES CHARGES DE L'EXERCICE 2016	59
LE RESULTAT DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2016	63
L'ANALYSE FINANCIERE	63
ANNEXE 1 – COMPOSITION DU BUREAU	65
ANNEXE 2 – LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE	68
ANNEXE 3 – ORGANIGRAMME	70
ANNEXE 4 – LA TARIFICATION	72
ANNEXE 5 – LE RAPPORT FINANCIER 2016	76
ANNEXE 6 – LES CHARGES PREVISIONNELLES 2016	95
ANNEXE 7 – LES PRODUITS PREVISIONNELS 2016	97

LE RAPPORT MORAL

2016

- Maison des enfants -

I. PRESENTATION GENERALE

Historique de l'Association

L'association « La maison des enfants » apparaît au Journal Officiel le 07 juillet 2001. Le 22 juillet de la même année, l'association organise sa première fête de l'artisanat. Les enfants ont participé toute la journée à divers ateliers créatifs et ont récolté des fonds pour financer les premières activités de l'association.

En Septembre 2001, l'accueil périscolaire prend possession des locaux, à l'étage de l'ancien presbytère. Le premier agrément officialise l'accueil de dix sept enfants.

En janvier 2002, un Accueil de loisirs est créé et accueille entre douze et quinze enfants. L'accueil périscolaire se développe rapidement et les locaux deviennent trop petits pour répondre à tous les besoins. L'équipe d'animation est également renouvelée et Laetitia BOUGHANMI devient la nouvelle directrice de la maison des enfants. Des parents bénévoles viennent la soutenir jusqu'à l'embauche d'une deuxième animatrice.

A la rentrée 2003, les services de l'association sont déménagés dans la salle de motricité de l'école du parc. Le nouvel agrément permet d'accueillir trente enfants. Une troisième personne, mise à la disposition par la commune de CHAUVÉ, vient en renfort lorsque les effectifs deviennent trop importants.

En 2004, la Protection Maternelle Infantile donne une dérogation à la maison des enfants pour accueillir jusqu'à trente six enfants. Cet été là, l'Accueil de loisirs ouvrira une dizaine de jours et accueillera soixante quatorze enfants, répartis en quarante six familles.

En septembre 2005, la rentrée se fait dans de nouveaux locaux, adjacents au restaurant scolaire. L'agrément passe alors à quarante places. Une troisième animatrice est embauchée et le nombre d'inscrits est de cent vingt cinq enfants.

En 2006, la maison des enfants met en place un système de restauration collective. Un Contrat Temps Libre est conclu avec la C.A.F. et permettra de financer des sorties.

En juillet 2007, le premier séjour est organisé et emmènera une dizaine d'enfants.

En 2008, une quatrième animatrice est embauchée et les effectifs atteignent, en moyenne, une quarantaine d'enfant. L'Accueil de loisirs ouvre neuf semaines sur l'année et organise deux séjours.

L'année suivante, la maison des enfants est ouverte six semaines sur l'été et organise trois séjours. Le pôlados ouvre ses portes en octobre 2009.

Une nouvelle direction arrive en 2010, entraînant la création du poste de Responsable enfance. Le journal « Taluça » fait son apparition. Ecrit par les enfants, ce journal raconte la vie de l'association.

En 2011, une nouvelle animatrice vient renforcer l'équipe pédagogique.

Au 1^{er} janvier 2013, l'association déménage dans de nouveaux locaux communaux avec une nouvelle capacité d'accueil de cent mineurs et un espace de 500 m2 dédié aux activités pédagogiques.

En 2014, la réforme des rythmes scolaires est mise en place sur la commune de CHAUVÉ. La maison des enfants participe à l'organisation des animations avec la mise à disposition d'un coordinateur et de six animateurs pour la commune.

Cette même année, de nouvelles actions en faveur de la jeunesse sont proposées aux adolescents de la commune de Chauvé.

En 2015, la maison des enfants participe pour la première année au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité.

L'association obtient l'agrément « Jeunesse Education Populaire » et un pré agrément « Espace Vie Sociale ». Ils marquent la reconnaissance de nos partenaires vis-à-vis des nouvelles actions portées par la maison des enfants (cours d'œnologie, spectacle vivant).

Un diagnostic de territoire est réalisé par l'association RADAR et propose une lecture globale de la commune en 2015 : emplois, familles, ressources, habitats...

L'année 2016 marque le déploiement d'un nouveau secteur au sein de la maison des enfants : la petite enfance. La création d'une micro crèche associative intercommunale est validée par le Conseil d'administration. Ce nouvel établissement accueillera les premiers enfants au premier semestre 2018.

Le fonctionnement de l'Association

a. Les agréments

L'association, au titre des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.), possède plusieurs autorisations administratives pour pouvoir accueillir les enfants dont :

- La déclaration auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale portant l'autorisation, pour l'établissement, de proposer un accueil collectif, à caractère éducatif, hors du domicile parental et pendant les vacances scolaires ou les loisirs ;

- L'avis de la Protection Maternelle Infantile autorisant l'Association à accueillir des enfants de moins de six ans.

- Une autorisation municipale permettant à l'Association de bénéficier des locaux municipaux et d'y recevoir du public.

b. Les missions

La maison des enfants a pour objet de proposer et promouvoir des activités récréatives, ludiques, culturelles, dans une démarche à visée éducative, en direction des familles, des enfants et des adolescents, en privilégiant les familles de la Commune de CHAUVÉ.

Son ambition est d'apporter des réponses de qualité aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes en favorisant l'épanouissement des personnes accueillies.

Son action vise notamment :

- à organiser et gérer l'accueil périscolaire proposé aux élèves le matin et le soir de chaque journée d'école ;

- à organiser lors des temps de loisirs et de vacances, des accueils et séjours collectifs, avec ou sans hébergement, ainsi que toutes autres actions spécifiques permettant d'assurer l'épanouissement des mineurs et de renforcer l'objet de l'Association, notamment en ce qui concerne les parents, les familles, la formation des animateurs et intervenants ;

- à mettre en place toute action permettant la réalisation de son objet.

c. Les locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la maison des enfants s'est installée dans de nouveaux locaux mis à sa disposition par la commune de CHAUVÉ.

Les bâtiments ont une surface d'environ 550 m² répartie en plusieurs espaces : une salle 3/5 ans, une salle 6/8 ans, une salle 9/12 ans, une cuisine aménagée, un atelier bricolage, une lingerie, un dortoir, une salle de réunion et un local technique.

Une cour, comprenant un jardin, permet aux enfants de profiter des activités extérieures.

L'équipe associative

L'action associative est le fruit d'un investissement commun entre les différentes composantes de l'association. Notre souhait est donc de laisser une place à tous les acteurs qui ont envie de porter notre projet social.

a. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (C.A.) a pour rôle de préparer et de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée Générale. Il a notamment pour fonction de :

- Fixer les grandes orientations de l'association et de veiller à leur exécution ;

- Approuver le règlement intérieur, élaboré par le bureau ;

- Décider du plan d'action et du budget prévisionnel associé, arrêter les actions précises en cours d'année en respectant les lignes budgétaires prévisionnelles ;
- Se prononcer sur l'admission ou la radiation de membres ;
- Emettre toute suggestion et proposition favorisant l'obtention de financements nécessaires aux projets agréés par lui ;
- Définir des groupes de travail et de réflexion ;
- Valider le recrutement du directeur/trice ;
- Autoriser le Président à conclure tout accord cadre utile à la réalisation des objectifs de l'association ;
- Décider du barème annuel des cotisations.

Le C.A.¹ a été en partie renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 02 juillet 2016. Composé de quinze membres, celui-ci a reconduit aux fonctions de Président, au C.A. du 27 juillet 2016, M. Benoit MONIER (troisième mandat consécutif).

Deux représentants de la Commune de CHAUVÉ peuvent également, en tant que membres de droit, participer au C.A. sans toutefois prendre part aux votes.

En 2016, le C.A. a travaillé sur la conclusion d'une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec la Commune de CHAUVÉ, le déploiement d'un nouveau site internet, la création d'une micro crèche associative intercommunale et l'amélioration des différents fonctionnements des services de l'association.

Ces thématiques n'ont pas été toutes préparées en C.A. L'association a fait le choix de créer trois commissions dans lesquelles chaque administrateur a pu s'investir : une commission « employeur », une commission « finance » et une commission « micro crèche ». Celles-ci préparent les dossiers pour que, lors des C.A., les administrateurs puissent avoir toutes les informations nécessaires avant de voter les propositions inscrites à l'ordre du jour.

b. Les commissions

La commission « employeur »² prépare l'ensemble des décisions concernant le recrutement, le suivi et la gestion administrative du personnel (suivi des missions, des congés payés, etc.) et organise le plan de formation. Celle-ci se réunit ponctuellement en fonction de l'actualité de l'association.

La commission « finance » définit les orientations budgétaires de l'association, suit la comptabilité et la trésorerie, établit une analyse financière et contrôle la réalisation des investissements. Cette commission est composée de trois administrateurs et de deux représentants de la Commune de CHAUVÉ.

La commission « micro crèche » accompagne la création de ce nouveau service : définition des plans du bâti, structuration des espaces d'accueil pour les enfants et fonctionnement du service.

c. L'équipe salariée

L'association comprend dix salariés³ dont un poste de directeur, un poste de directeur adjoint, un poste de directrice de micro crèche, un poste de responsable enfance et six postes d'animateur.

L'organisation administrative a été modifiée en 2016 avec le passage à temps partiel du directeur de l'association (80%), la création d'un poste de directeur adjoint et la création d'un poste de directrice pour la future micro crèche associative intercommunale.

Un nouvel animateur, Florian COUTON, a été recruté le 1^{er} septembre 2016 en contrat à durée déterminée, à temps partiel (20h/semaine) et en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE/CUI). Il intervient sur l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire, les temps d'accueils périscolaires (TAPS) et sur le restaurant scolaire.

Nous saluons l'investissement des animateurs et animatrices, titulaires et remplaçants, qui ont assuré l'accueil des enfants tout au long de cette année.

¹ Cf. Annexe 1 « Composition du bureau », p.65

² Cf. Annexe 2 « Gouvernance associative », p.68

³ Cf. Annexe 3 « Organigramme », p.70

d. Le service comptable

En concertation avec l'A.F.R. de Cheméré, l'association a conclu, à partir du 1^{er} janvier 2015, une convention pour la création d'un poste mutualisé de comptable. Employée par l'association de Cheméré et mise à la disposition de la M.D.E., Anne BELLANGER est intervenue tous les mardis matins, de 09h00 à 13h00.

Suite à la réorganisation de l'organigramme de l'association, Anne BELLANGER travaillera jusqu'au 31 août 2018 les lundis et mardis, pour un volume hebdomadaire de treize heures.

e. Bilan des formations

La formation des salariés permet de maintenir en veille les acquis et les connaissances liées à la réglementation, de développer de nouvelles compétences professionnelles et d'améliorer la qualité de nos animations.

Ainsi, Elodie CHOLLET et Fiorenza LEROUX ont participé à une formation sur l'utilisation du Kamishibai (théâtre japonais basé sur la présentation de contes en image). Elles ont également validé la première partie du Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur en Accueil Collectif de Mineurs.

Tous les salariés de l'association ont réalisé une formation « Sauveteurs Secouristes du Travail » en 2016. Organisée sur deux jours, elle avait pour objectif de former les animateurs à la réalisation des premiers soins d'urgence.

Nos partenaires

La maison des enfants bénéficie de l'aide de plusieurs partenaires pour accomplir ses missions. Leurs implications techniques, matérielles et financières garantissent le bon fonctionnement de nos services.

a. La Commune de Chauvé

La commune de Chauvé, partenaire de l'association depuis sa création, aide la maison des enfants de différentes manières :

Elle apporte une aide financière en versant une subvention de fonctionnement, en mettant à disposition des locaux municipaux et en contribuant au financement de l'emploi tremplin de l'association. Ce dernier a été mis en place en 2010 et a pour objectif la pérennisation du poste de directeur. Il est financé en partie par la Commune et par la région des Pays de la Loire.

Une nouvelle Convention Pluriannuelle d'Objectifs a été signée entre notre association et la commune de CHAUVÉ, garantissant le financement de nos services jusqu'en 2018 (une première C.P.O. ayant déjà été signée de 2013 à 2015).

Elle apporte un soutien humain en permettant à l'association de faire appel à ses services administratifs et techniques. Elle met également à disposition de l'association plusieurs locaux communaux (salle de motricité, théâtre et salle de sport) ainsi que le minibus communal.

Enfin, depuis la rentrée scolaire 2013, nous avons établi un partenariat avec la bibliothèque de Chauvé. Les enfants participent à divers ateliers culturels mis en œuvre tout au long de l'année : *lecture de contes, festival du court métrage « Le jour le plus court », spectacles vivants...*

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que son Conseil Municipal, les services techniques et administratifs et les services généraux pour leur soutien et implication auprès de notre association.

b. La Caisse d'Allocation familiale et la Mutualité Sociale Agricole

La Caisse d'Allocation Familiale et la Mutualité Sociale Agricole soutiennent, depuis 2001, les actions portées par les services de la maison des enfants à travers différentes conventions.

Les conventions d'objectifs et de financement définissent et encadrent les modalités d'intervention et de versement des prestations de service « enfance » et « jeunesse ». Celles-ci financent notre établissement à hauteur de 0.53 € par heure de « présence enfant ».

Les conventions d'appels à projet financent les actions ponctuelles de l'association, avec une aide à l'investissement ou à l'équipement. Par exemple, en 2016, la C.A.F. a financé plusieurs projets associatifs : la création d'un pôle multimédia, la réalisation du site internet, l'achat de mobiliers pour la maison des jeunes.

Enfin, depuis le 1^{er} janvier 2015, la maison des enfants a reçu de la C.A.F. un agrément « Espace Vie Sociale ». Celui-ci a pour objectifs le renforcement des liens sociaux et familiaux, les solidarités familiales et la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Une convention d'objectifs et de financement encadrant la prestation de service « Espace de vie sociale - animation locale » a été conclue en décembre 2015 et s'appliquera pour les exercices 2016, 2017, 2018 et 2019.

c. Le Conseil Régional

Le Conseil Régional, via le dispositif Emploi tremplin, subventionne la maison des enfants afin de pérenniser le poste de directeur. Cette subvention, initialement échelonnée de 2010 à 2015, a été reconduite de 2016 à 2018. Celle-ci a été valorisée à 5 414.64 euros en 2016.

Cette subvention sera progressivement diminuée jusqu'à son terme, en février 2018.

d. Le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental (C.D.) est un acteur important de l'action sociale à l'échelle départementale. La maison des enfants bénéficie, grâce à l'investissement de celui-ci dans le secteur de la jeunesse, de l'accompagnement aux projets jeunesse/citoyenneté. Il a pour but d'aider financièrement les projets en faveur de la jeunesse qui soutiennent l'engagement des jeunes, l'éducation à la citoyenneté, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations et le renforcement des liens intergénérationnels.

En 2016, notre association a reçu une subvention de 1 600 euros pour l'organisation du dispositif « Passeport jeune volontaire ».

e. La Direction Départementale de la Cohésion Sociale

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (D.D.C.S.) est un organe déconcentré de l'état qui gère l'agrémentation des A.C.M. et en assure le contrôle.

La maison des enfants doit ainsi déclarer l'ensemble des périodes d'ouverture ainsi que les professionnels intervenants auprès des enfants.

La D.D.C.S. est également un partenaire privilégié de l'association sur l'ensemble des questions en lien avec la réglementation ou la sensibilisation aux diverses problématiques sociales.

En 2016, la maison des enfants a obtenu une subvention de 1 500 euros pour organiser un stage de théâtre et effectuer les investissements nécessaires à la réalisation de celui-ci.

f. Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de retz

Dans le cadre de la création d'une micro crèche associative intercommunale, la maison des enfants a déposé un dossier de demande de subvention auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de retz (P.E.T.R.) pour bénéficier des aides du dispositif LEADER. Ce programme LEADER (Liaisons Entre les Actions du Développement de l'Economie Rurale) est un programme inscrit dans le cadre du Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER). Il soutient financièrement des projets ayant un caractère innovant et partenarial à destination des zones rurales.

Pour financer ce nouvel investissement associatif, l'association bénéficiera d'une subvention de 75 000 euros.

g. La fédération Animation Rurale 44

La fédération « Animation rurale 44 » est une fédération départementale d'éducation populaire qui accompagne la vie associative pour la création, la gestion et le développement de services de proximité.

Pour bénéficier des services de cette fédération, la M.D.E. a conclu deux conventions :

- ✓ Une convention « paie » : Cette option transfère la fonction « paie » à A.R.44. Elle sécurise le fonctionnement de la M.D.E. puisque ce service est assuré par des comptables spécialisés dans la réalisation des paies ;
- ✓ Une convention d'adhésion : Cette convention permet à notre association de bénéficier de l'aide et de l'expertise d'A.R.44 dans la gestion de la vie associative. Elle accompagne l'association en formant et informant les salariés et les administrateurs, en soutenant la création de nouveaux projets ou en recherchant et développant de nouveaux partenariats.

h. Le Relais d'Assistants Maternelles

Le R.A.M. est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la petite enfance.

Isabelle PETIT, éducatrice de jeunes enfants et coordinatrice du R.A.M. sur la Communauté de communes de Pornic, propose un atelier avec les assistantes maternelles, soit une matinée par mois. Ces rencontres ont lieu à la maison des enfants.

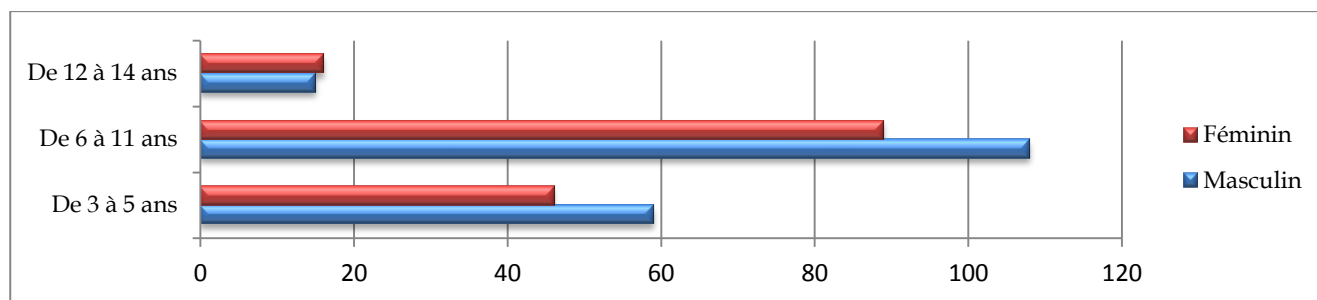
Le R.A.M. a été associé aux diverses réflexions en lien avec le déploiement d'une micro crèche associative intercommunale, permettant la réalisation d'un projet éducatif adapté à l'accueil des jeunes enfants.

II. LE SERVICE ENFANCE

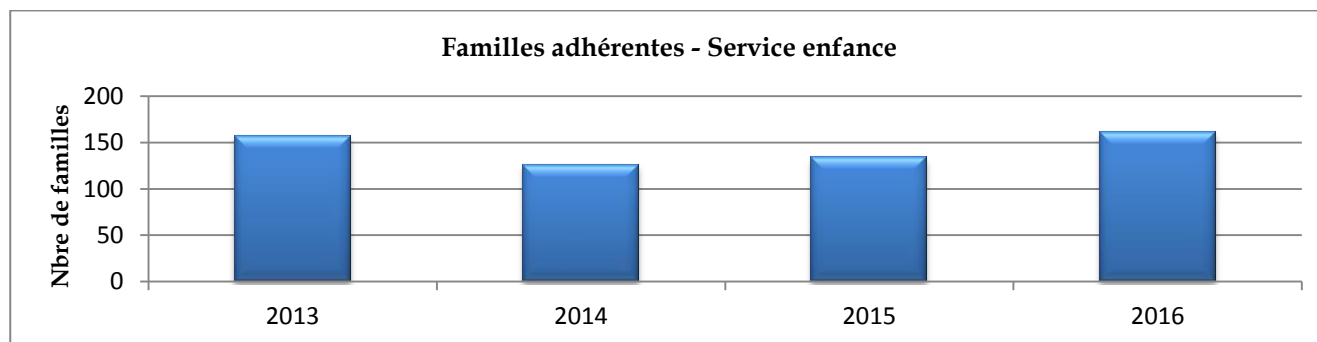
La Maison des enfants met en œuvre deux services en faveur de l'enfance : l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire. L'accueil de loisirs se décline également en deux services différents. Le premier service correspond à la prise en charge des enfants en établissement et le deuxième service comprend l'organisation de séjours « accessoires » lors des périodes estivales.

En 2016 et sur l'ensemble des services mentionnés ci dessus, la maison des enfants a accueilli 333 enfants, dont 182 garçons et 151 filles, répartis en 197 familles.

Sur l'ensemble de l'année, la fréquentation des enfants en fonction de leur sexe et de leur catégorie d'âge donne le tableau suivant :



Le nombre de familles adhérentes à l'accueil de loisirs, à l'accueil périscolaire et aux séjours est en augmentation constante depuis 2014 :



En 2016, le service enfance a accueilli 161 familles sur l'ensemble de ses actions.

L'accueil de loisirs

a. Les objectifs de l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 3 ans à 12 ans lors des mercredis et vacances scolaires. Pour l'année 2016, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient les suivants :

- ✓ Faire de la maison des enfants un lieu convivial, chaleureux et d'expression ;
- ✓ Favoriser les rencontres et échanges avec d'autres habitants du territoire ;
- ✓ Faire découvrir aux enfants leur environnement au travers de cinq sens ;
- ✓ Susciter la curiosité des enfants par différents supports d'animation.

Ces objectifs représentent le fil conducteur de l'équipe pédagogique. Ils sont, à ce titre, questionnés tout au long de l'année pour se rapprocher le plus possible des objectifs visés.

b. Le fonctionnement

L'accueil de loisirs est ouvert à différentes périodes de l'année et le fonctionnement peut varier en fonction de celles-ci :

Les mercredis

L'accueil de loisirs a été ouvert tous les mercredis pendant la période scolaire 2016. Ouvert initialement de 07h30 à 19h00, la réforme des rythmes scolaires et l'ouverture des temps scolaires les mercredis matins ont décalé les horaires d'ouverture de 12h00 à 19h00.

Suite aux sollicitations des familles, il est proposé un service de restauration, en complément de l'accueil de loisirs, pour permettre aux enfants de rentrer chez eux l'après midi. Celui-ci est ouvert de 12h00 à 13h30.

Les vacances scolaires et estivales

L'accueil de loisirs a été ouvert pendant les vacances scolaires et estivales, hormis les deux périodes de fermeture administrative : les quinze premiers jours du mois d'août et la dernière semaine du mois de décembre.

L'accueil lors des petites vacances débute à 07h30 et se termine à 19h00. Cette organisation semble satisfaire la plupart des familles.

Les inscriptions des petites et grandes vacances ont été modifiées pour stabiliser les inscriptions et éviter des variations importantes d'enfants. Un système de forfait est mis en œuvre avec une réservation en fonction du nombre de jours de présence.

La tarification est identique à celle proposée en 2014. Elle tient compte des impacts de la réforme des rythmes scolaires mais également des demandes des familles. Un forfait « fratrie » a été mis en place et diminue les tarifs des forfaits selon que la famille inscrive un enfant, deux enfants ou trois enfants.

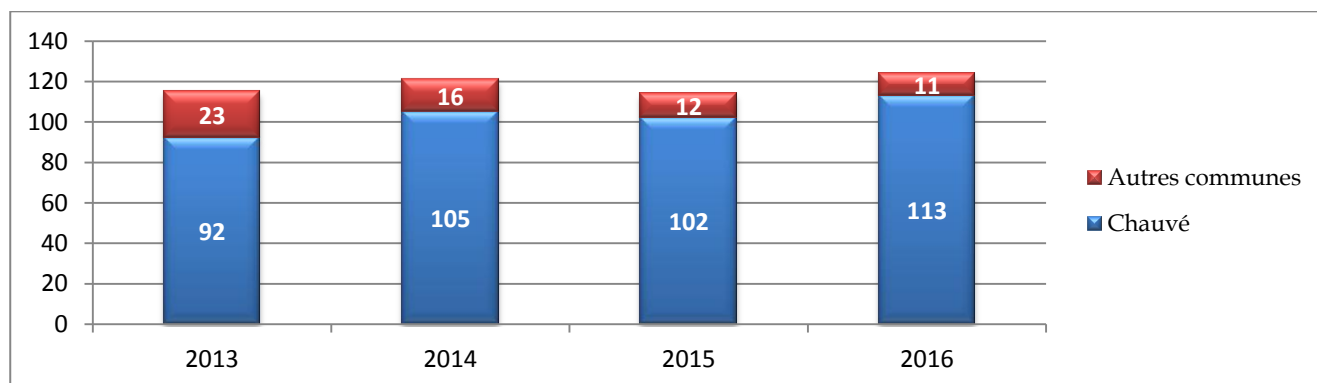
Les inscriptions des enfants se font sous forme de réservation. Les familles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ensuite ces informations pour organiser son service (recrutement, restaurant scolaire, sortie, etc.).

Des actions ponctuelles font l'objet d'une tarification particulière comme les sorties, les séjours, les veillées ou les nuitées.

La commune de Chauvé a acheté, en 2012, un minibus de neuf places. Mis à la disposition des associations, le minibus a été utilisé de nombreuses fois par la maison des enfants. Il facilite l'organisation des séjours et des sorties.

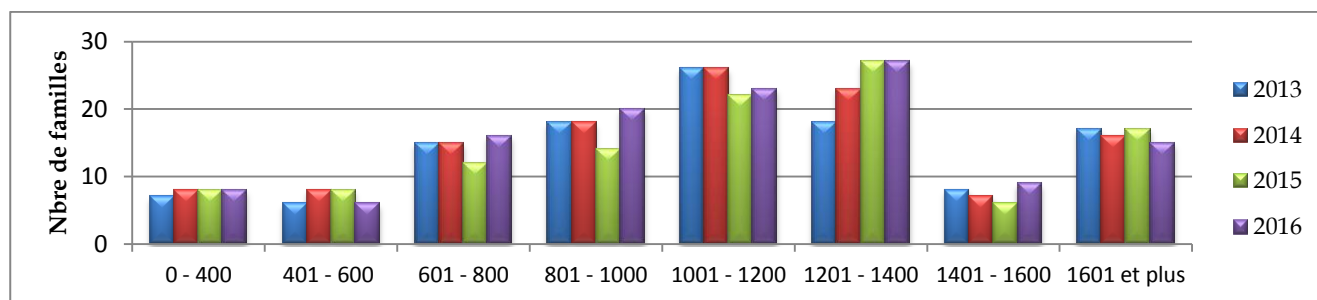
c. Les données sociologiques

L'accueil de loisirs a pour finalité d'accueillir, en priorité, les enfants de Chauvé. Nous retrouvons donc la répartition suivante des familles :



La proportion des familles habitant en dehors de Chauvé est en légère diminution mais reste une constante depuis plusieurs années. Nous accueillons des familles de communes différentes puisque les parents travaillant sur Chauvé ou à proximité de notre commune sont intéressés par nos services.

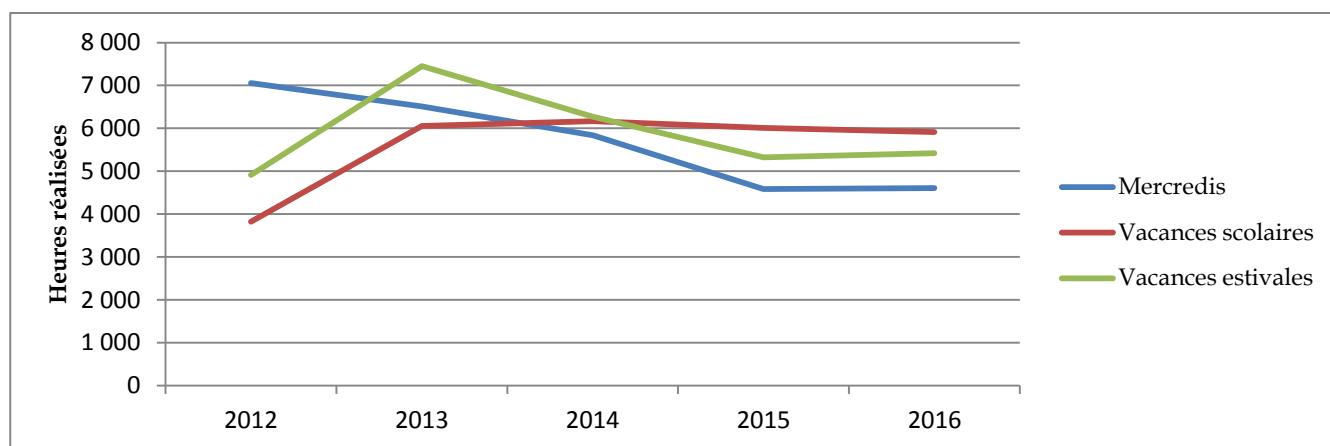
La tarification appliquée à l'association est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :



La maison des enfants accueille de plus en plus de famille, se traduisant par une augmentation de la répartition des adhérents sur les différentes tranches de quotients familiaux. Toutefois, il est noté une augmentation constante des familles ayant un quotient familial entre 1201 et 1400 et une diminution, depuis quatre ans, des familles ayant un quotient familial supérieur à 1601.

d. La fréquentation de l'accueil de loisirs

La fréquentation de l'accueil de loisirs se traduit en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants de 2012 à 2016, comprenant l'activité « Péricentre » :

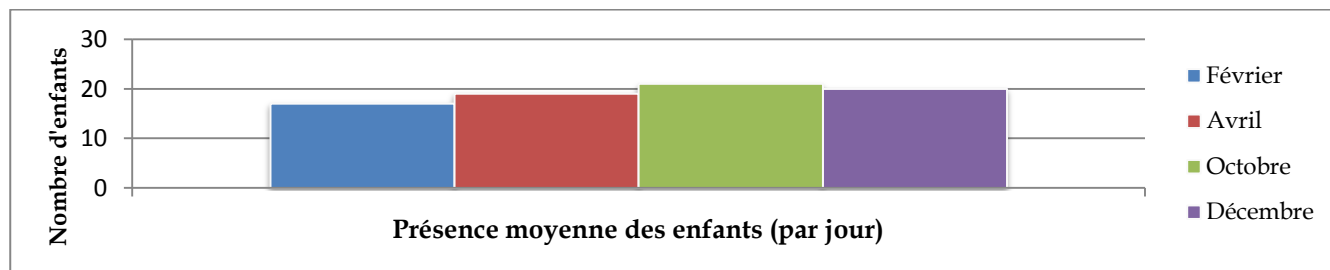


Les fréquentations des mercredis est stabilisée entre 2015 et 2016. Les présences liées à la restauration du mercredi midi ne sont pas comptabilisées dans ce graphique mais elles génèreraient une légère augmentation de l'activité entre ces deux années.

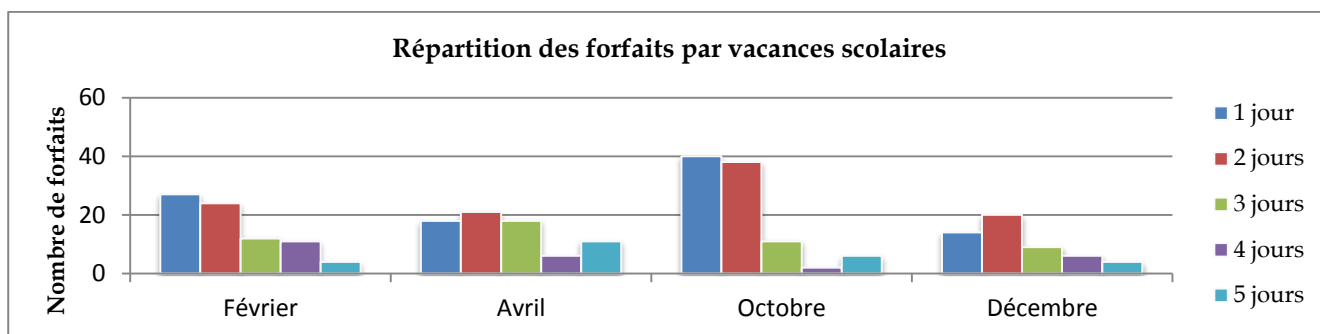
Les fréquentations des vacances scolaires sont en légère diminution et les vacances estivales ont augmenté en 2016. Les écarts d'heures réalisées entre 2015 et 2016 peuvent s'expliquer par des jours fériés positionnés en semaine. Globalement, ces activités sont stabilisées.

La fréquentation de l'accueil de loisirs ne connaît pas de variation significative depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

La fréquentation de l'accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires, se décompose ainsi :

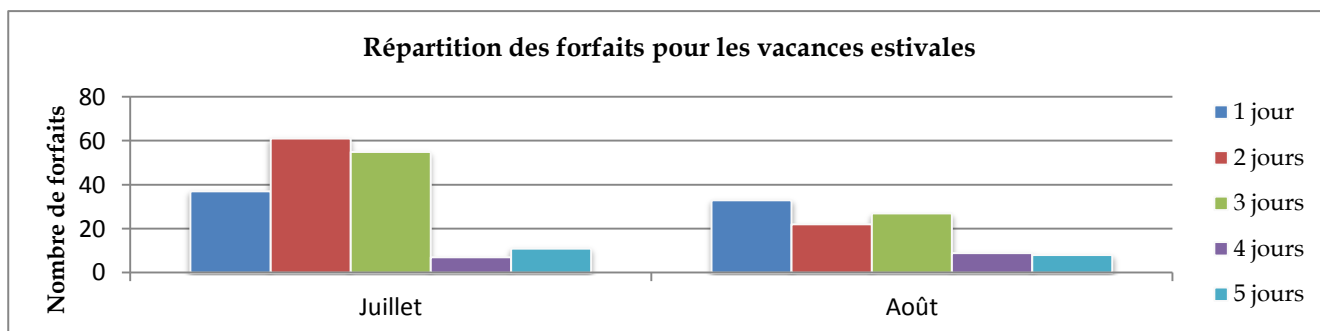
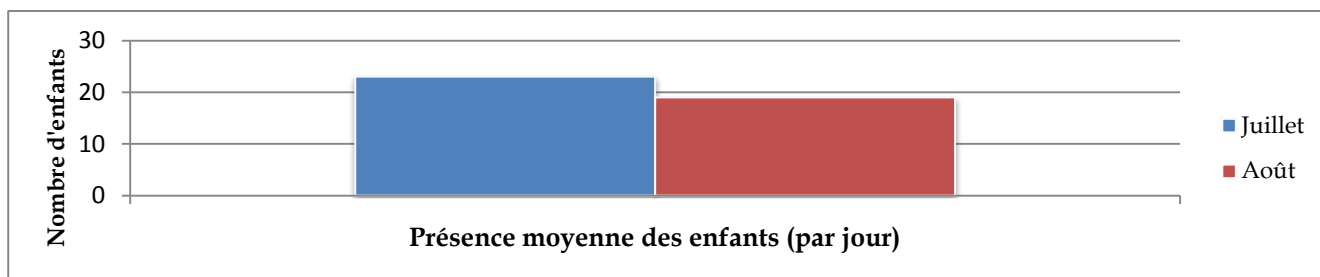


La fréquentation des vacances d'octobre est la plus importante de l'année, à l'inverse de celle de février qui est toujours la plus faible.



La fréquentation moyenne sur les vacances scolaires reste invariable sur les dernières années. Il peut être noté que la fréquentation des mercredis est nettement inférieure à celle des autres jours et que les forfaits « 1 jour » et « 2 jours » représentent la majorité des forfaits utilisés par les familles.

La fréquentation de l'accueil de loisirs, pendant les vacances estivales, se décompose ainsi :



La fréquentation moyenne des enfants lors du mois de juillet reste invariable sur les dernières années, malgré un meilleur taux de remplissage des séjours sur les mêmes périodes.

Les forfaits « 1 jour », « 2 jours » et « 3 jours » sont majoritairement utilisés par les familles lors des périodes estivales.

e. La tarification

La tarification de l'accueil de loisirs comprend plusieurs éléments en fonction des périodes d'inscription. Les mercredis sont facturés en demi journée. Les vacances scolaires et estivales sont facturées en forfait.

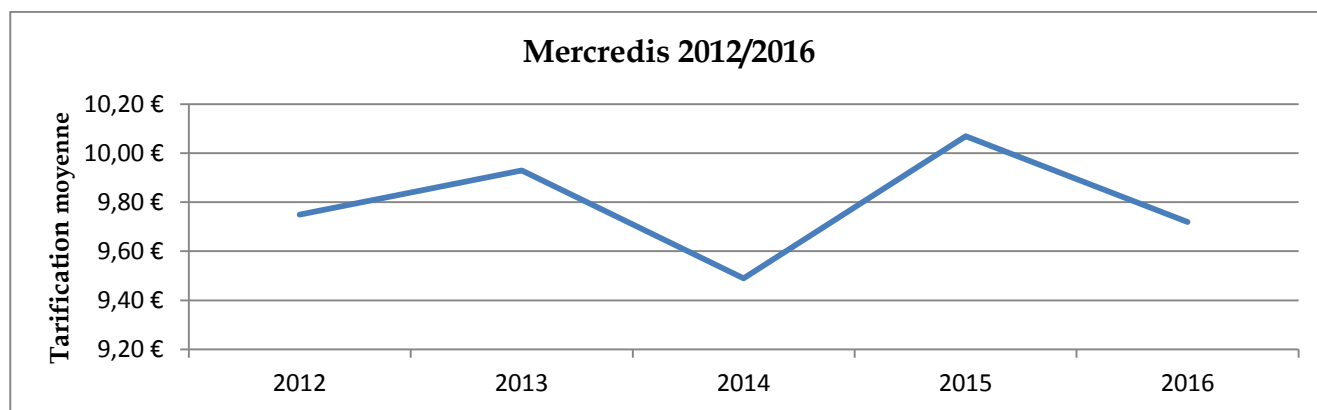
Des services annexes sont facturés en supplément : les sorties, les goûters, les petits déjeuners, les veillées et les nuitées.

La tarification⁴, réévaluée en septembre 2014, intègre huit tranches de quotients familiaux. L'association espère, avec cette répartition, proposer une tarification plus adaptée aux ressources des familles. Elle comprend une tarification « fratrie » avec, pour effet, de diminuer le coût des inscriptions pour les familles avec au moins deux enfants.

Les familles souhaitaient également le retour du forfait « 1 jour », l'association a donc réintégré cette possibilité.

Les tarifs moyens des mercredis se répartissent de la manière suivante :

⁴ Cf. Annexe 4 « La tarification », p.72



Les tarifs moyens représentent le coût moyen facturé aux familles en fonction de leur quotient familial (repas compris). La diminution de la tarification moyenne des mercredis s'expliquerait par la fréquentation de familles ayant un quotient familial moins élevé qu'en 2015.

f. Les autres services proposés lors de l'accueil de loisirs

Le transports aux activités sportives

Depuis 2014, notre association emmène les enfants en minibus aux activités sportives lors des mercredis après midi. Ce service, facturé deux euros par mercredi, contribue à la valorisation des activités portées par des clubs sportifs de la commune de CHAUVÉ.

Le bilan sur l'année 2016 est de cent quatre vingt neuf participations à ce service, soit une moyenne de six enfants par mercredi.

Le service de restauration

La réforme des rythmes scolaires a abouti, en 2014, à la fermeture de l'accueil de loisirs les mercredis matins et à la création d'une nouvelle répartition des temps scolaires.

Les deux écoles de Chauvé étant désormais ouvertes les mercredis matins, les familles avaient émis le souhait de pouvoir inscrire leur enfant au restaurant scolaire (midi) sans les inscrire obligatoirement à l'accueil de loisirs l'après midi. Une enquête de satisfaction avait été réalisée en amont et démontrait que quatre vingt familles étaient susceptibles d'utiliser ce service.

Concernant l'exercice 2016, une moyenne de huit repas par mercredi a été réalisée sur ce service.

g. Bilan et perspectives

L'accueil de loisirs représente un mode de garde important pour les familles de Chauvé. L'association a développé un service qui s'adapte au mieux aux demandes des parents, à l'intérêt des enfants et à l'expression d'un lieu de vie.

L'accueil des enfants lors des mercredis, vacances scolaire et estivales est complété par une offre d'animation socioculturelle plus globale : l'organisation de séjours, de veillées et de nuitées ; le transport des enfants sur le lieu de leur pratique sportive ; une restauration collective en complément des mercredis. Toutes ces actions contribuent à la valorisation d'un savoir faire éducatif, au service des enfants.

Plusieurs familles ont demandé à l'association de pouvoir inscrire leurs enfants en demi journée, lors des vacances. Le Conseil d'administration n'a pas souhaité donner une suite favorable à cette demande, considérant que l'accueil de loisirs n'offrirait plus un lieu de vie pour les enfants. Toutefois, cet échange avec les familles met en perspective la nécessité, pour ce type de service, de rester à l'écoute des besoins des adhérents pour proposer des solutions pertinentes et adaptées à leur rythme de vie.

Les objectifs du projet pédagogique ont été évalués positivement par l'équipe pédagogique. L'ouverture sur le territoire communal et la valorisation d'une structure accueillante et chaleureuse ont été des axes de travail importants tout au long de l'année 2016.

L'accueil périscolaire

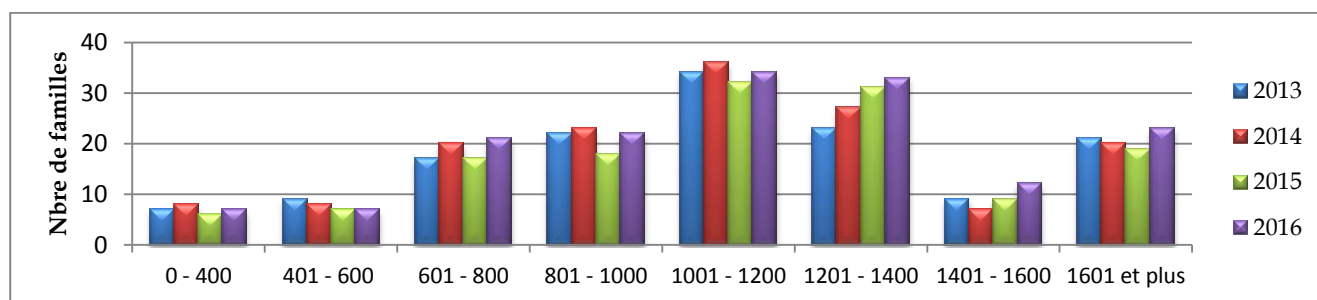
a. Les objectifs de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, avant et après les journées d'école. Pour l'année 2016, les objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation étaient identiques à ceux de l'accueil de loisirs :

- ✓ Faire de la maison des enfants un lieu convivial, chaleureux et d'expression ;
- ✓ Favoriser les rencontres et échanges avec d'autres habitants du territoire ;
- ✓ Faire découvrir aux enfants leur environnement au travers de cinq sens ;
- ✓ Susciter la curiosité des enfants par différents supports d'animation.

b. Les données sociologiques

La tarification, comme pour l'accueil de loisirs, est répartie en huit quotients familiaux sous la forme suivante :



Les quotients familiaux respectent la même ventilation que l'accueil de loisirs : une représentation importante des familles ayant un quotient familial compris entre 601 euros et 1400 euros. Il peut être noté que la tranche de quotient familial 1201 à 1400 est en constante augmentation depuis quatre ans.

c. Le fonctionnement

L'accueil périscolaire est ouvert tous les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis de l'année scolaire.

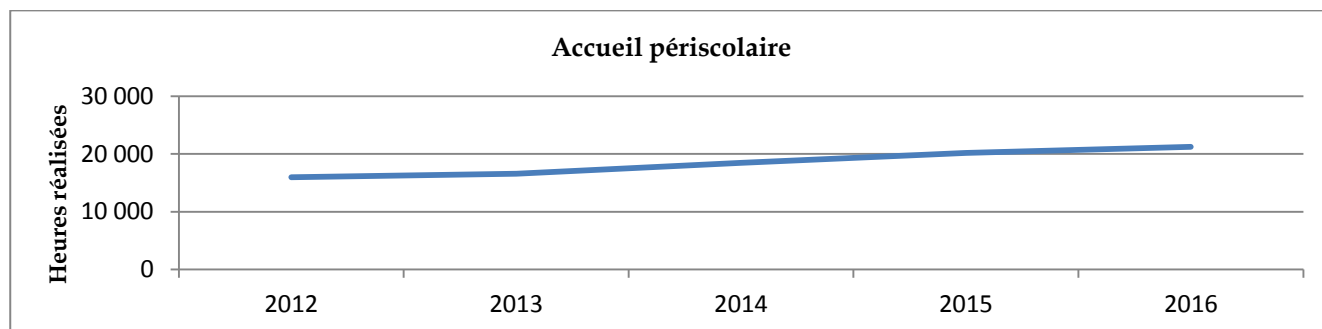
L'accueil périscolaire prend en charge les enfants à partir de 07h00 le matin jusqu'à 09h00. Un petit déjeuner est proposé aux enfants. A 08h45, les enfants sont répartis en fonction de leur école puis les animateurs les emmènent dans leur classe.

A 16h15, les animateurs vont chercher les enfants dans leur école. Arrivés à la maison des enfants, les enfants prennent un goûter et participent aux activités proposées par l'équipe pédagogique. L'accueil se termine à 19h.

Les familles peuvent inscrire leurs enfants le matin ou le soir, pour un jour ou plusieurs mois. Elles transmettent leurs réservations à l'association qui utilise ces informations pour organiser ce service (recrutement, petit déjeuner et goûter).

d. La fréquentation des enfants

La fréquentation de l'Accueil périscolaire se calcule en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants entre 2012 et 2016 :



La fréquentation de l'accueil périscolaire est en progression constante depuis sa création et accompagne l'évolution démographique positive de la Commune de Chauvé.

De nombreuses familles travaillent sur l'agglomération nantaise et sur l'agglomération nazairienne. L'amplitude horaire permet donc aux familles de concilier au mieux leur vie professionnelle et personnelle. Il peut être noté que l'accueil des familles dans un nouvel établissement a accompagné cette évolution positive depuis 2013.

e. La tarification

La tarification de l'accueil périscolaire⁵ est effectuée en fonction des huit quotients familiaux appliqués à la maison des enfants. Les présences facturées sont réalisées à partir des quarts d'heure passés par les enfants dans l'établissement.

Notre tarification comprend également la facturation des petits déjeuners et des goûters.

f. Bilan et perspectives

Le projet pédagogique étant partagé entre l'accueil de loisirs et l'accueil périscolaire, nous pouvons réaliser la même analyse des objectifs retenus.

L'accueil périscolaire représente un service important pour les familles et l'organisation mise en place permet de répondre aux besoins du territoire. La capacité maximale d'accueil n'est pas encore atteinte et ne laisse pas présager de saturation dans les années à venir.

Pour sécuriser l'accueil des enfants, l'association a valorisé l'arrivée d'un nouvel animateur à 07h00 le matin et envisage de recruter un nouvel animateur jusqu'à la fermeture, à 19h00.

Les séjours accessoires

a. Les objectifs des séjours

Les séjours sont organisés pour les enfants de 3 à 12 ans. Ils visent à :

- ✓ Faire découvrir les attraits de territoires différents de Chauvé ;
- ✓ Sensibiliser les enfants à l'organisation coopérative au sein d'une vie en collectivité ;
- ✓ Favoriser l'implication des enfants en promouvant les démarches autonomes ;
- ✓ Valoriser la découverte de nouvelles activités ludiques, sociales, culturelles ou environnementales.

b. Le fonctionnement

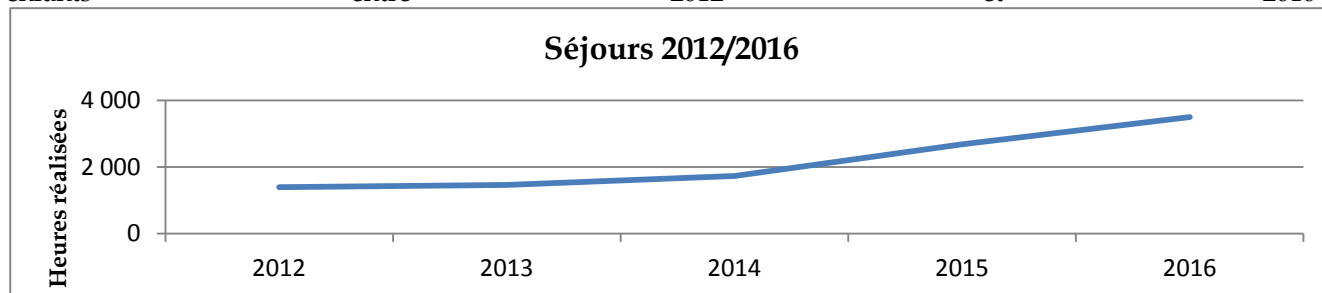
De trois jours à six jours en fonction des âges, les séjours proposent un autre mode d'accueil des mineurs sur les périodes estivales. Les enfants ou adolescents partent en semaine avec une équipe d'animateurs. Ils participent pleinement à l'organisation de leurs vacances en installant le campement, en participant aux tâches de la vie quotidienne et en planifiant eux-mêmes leurs loisirs.

La maison des enfants emmène une partie du matériel nécessaire aux séjours et transmet, aux familles, un trousseau avec les éléments qui restent à leur charge (duvet, matelas, etc.).

En 2016, quatre séjours ont été organisés selon les tranches d'âge 03/06 ans, 07/10 ans, 10/12 ans et 13/15 ans. Une journée supplémentaire a été ajoutée au séjour des adolescents de 13 ans à 15 ans, à leur demande. Cette organisation sera pérennisée en 2017.

c. La fréquentation des enfants

La fréquentation des séjours se calcule en heures de présence. Voici les heures réalisées par la maison des enfants entre 2012 et 2016 :



⁵ Cf. Annexe 4 « La tarification », p.72

La fréquentation a nettement augmenté entre 2015 et 2016. Elle confirme l'intérêt des familles pour ces actions ponctuelles et conforte les choix de l'association vis-à-vis de l'organisation proposée : des animateurs référents, présents toute l'année, pour assurer une cohérence éducative sur les quatre séjours.

La programmation d'un séjour de six jours (adolescents) contribue à l'augmentation des heures réalisées mais, de manière générale, les séjours connaissent une bonne fréquentation. Ainsi, le séjour des enfants sur la tranche d'âge des 06/09 ans a comptabilisé trente inscriptions et le séjour sur la tranche d'âge des 10/12 ans a comptabilisé vingt deux inscriptions.

d. La tarification

Les tarifs des séjours varient en fonction du nombre de jours concernés et des activités proposées. Pour proposer des tarifs adaptés aux budgets des familles, la tarification est élaborée à partir des quotients familiaux.

En juillet 2016, les tarifs étaient compris entre 40 € et 75 € pour les séjours de trois jours, entre 80 € et 140 € pour les séjours de cinq jours et entre 96 € et 168 € pour le séjour de six jours.

La tarification proposée suppose une aide financière extérieure importante pour équilibrer le budget. Les prestations de service « C.A.F. » et la part de la subvention communale fléchée pour le financement des séjours garantissent le maintien de cette activité.

e. Bilan et perspectives

La maison des enfants propose depuis plusieurs années des séjours pour les enfants de 3 à 16 ans. Jusqu'en 2012, l'organisation des séjours était portée exclusivement par l'association, les familles et les enfants n'étant sollicités qu'au moment des séjours.

En 2013, l'association a réorienté ses attentes vis-à-vis des séjours. Deux lignes directrices ont été définies pour les années à venir :

Dans un premier temps, l'association souhaite que les enfants et adolescents s'impliquent, de manière durable, dans leurs loisirs. La structuration actuelle des loisirs renforce les comportements consuméristes au détriment d'accueils qualitatifs tels que les lieux de vie. Nous ne pourrons pas aider les jeunes à construire des projets sur nos territoires si nous renforçons nous-mêmes les principes individualistes. Ainsi, l'association souhaite que les jeunes définissent, planifient et organisent leurs projets, en bénéficiant de l'expertise de l'association dans ce domaine. Nous espérons, en 2017, avoir accompagné suffisamment de jeunes pour qu'ils puissent planifier et organiser les futurs séjours.

Dans un deuxième temps, la maison des enfants a souhaité poursuivre la mise en place d'actions en faveur de la jeunesse. En organisant des séjours, nous pourrons accompagner les enfants fréquentant actuellement l'accueil de loisirs vers de nouveaux projets socioculturels, adaptés à leur tranche d'âge. Nous maintiendrons, de ce fait, nos missions d'intervention sociale auprès des jeunes. L'association souhaite donc développer l'offre de séjours auprès des jeunes de 12 ans à 16 ans. Pour cela, nous suivrons le calendrier suivant en 2017 : un séjour 03/06 ans, un séjour 07/10 ans, un séjour 10/13 ans et un séjour 14/16 ans.

Les deux animateurs, qui ont accompagné les séjours en 2016, ont organisé plusieurs temps de rencontre avec les enfants de plus de dix ans pour qu'ils définissent leurs lieux de vacances, les activités proposées, l'organisation des campements et le cadre de vie appliqué.

Avec cette nouvelle organisation, depuis 2013, une relation de confiance s'est instaurée avec les familles et l'édition 2016 est venu conforter le travail réalisé par les animateurs.

L'édition 2017 comprendra donc quatre séjours dont un séjour de six jours.

III. LE SERVICE JEUNESSE

Depuis le 1^{er} septembre 2014, la maison des enfants propose des actions en faveur des adolescents de la commune de Chauvé.

Les objectifs du service jeunesse

Quatre objectifs généraux ont été définis pour structurer le fonctionnement du service jeunesse. Ils comprennent chacun deux objectifs opérationnels, selon la déclinaison suivante :

- * Développer une offre de loisirs adaptée aux préadolescents et adolescents :
 - Proposer des activités culturelles, éducatives, ludiques et récréatives ;
 - Mettre en œuvre une tarification adaptée aux ressources des familles.
- * Impliquer les jeunes et leurs familles dans la définition de leurs loisirs :
 - Construire la programmation des actions jeunesse et des séjours avec les adolescents ;
 - Inviter les parents à s'exprimer sur le fonctionnement des actions jeunesse
- * Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale :
 - Développer le dispositif « Passeport Jeune Volontaire » ;
 - Participer aux événements culturels et sportifs locaux.
- * Accompagner les familles dans leurs fonctions éducatives :
 - Favoriser la communication entre les adolescents et leurs parents sur la définition d'un cadre éducatif ;
 - Organiser une action autour du rôle éducatif des parents.

Le fonctionnement

Tous les adolescents peuvent participer aux activités jeunesse mises en place par la maison des enfants s'ils respectent les deux conditions suivantes : avoir plus de dix ans et être adhérents de l'association.

Deux types d'adhésion sont proposés : l'adhésion familiale ou l'adhésion individuelle. Ces adhésions sont valables un an, à partir du 1^{er} septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante.

L'adhésion familiale (21 €) permet aux jeunes et à l'ensemble des membres de leur famille d'accéder à tous les services proposés par la maison des enfants : accueil de loisirs, accueil périscolaire, séjours, actions jeunesse, actions tous publics.

L'adhésion individuelle (4 €) permet aux jeunes de s'inscrire aux activités de la Maison des Jeunes et aux séjours.

Un dossier d'inscription doit également être complété pour finaliser l'inscription des adolescents : un dossier administratif, une fiche sanitaire, une photocopie d'assurance en responsabilité civile et une attestation de quotient familial.

Les temps d'accueil du secteur jeunesse sont organisés en plusieurs activités distinctes, présentées ci-dessous.

a. Les mercredis à la maison des jeunes

Ouverte les mercredis sur la période scolaire depuis le 01 septembre 2016, de 14h à 18h, la maison des jeunes propose des animations dans la salle St martin pour les adolescents de 10 ans à 16 ans.

Ce temps d'ouverture est encadré par le responsable du service jeunesse. Les jeunes, pour accéder à ce service, doivent être adhérents de l'association. Une fois la cotisation annuelle réglée, toutes les animations proposées lors des mercredis sont gratuites.

Six jeunes sont accueillis, en moyenne, par mercredi, avec une variation allant de trois jeunes (fréquentation la plus basse) à seize jeunes (fréquentation la plus haute). Toutefois, certains jeunes de la commune ont fréquenté ce service sans aboutir à la conclusion d'un dossier d'inscription, soit une moyenne de trois jeunes supplémentaires par mercredi.

Ce nouveau service a été mis en place rapidement au début du mois de septembre. L'association n'a pas pu communiquer sur l'ouverture de la maison des jeunes auprès des habitants. La fréquentation devrait donc augmenter dans les mois à venir suite aux différents outils de communication mis en place par l'association.

Le nombre d'heures réalisées pour cet accueil est de 168,5 heures.

Il est noté que le fonctionnement de la maison des jeunes, lors des mercredis après-midi, questionne la place de l'animateur et l'organisation mise en œuvre par la maison des enfants. De nombreux jeunes souhaiteraient participer à la vie de ce service mais sans inscription préalable et sans dossier administratif. Toutefois, sans l'accomplissement de ces démarches, l'association ne peut pas déclarer les heures d'encadrement de ces jeunes et bénéficier des prestations de service de la CAF. De la même manière, l'animateur est tenu de respecter un taux d'encadrement pour accueillir les adolescents et la participation de jeunes non inscrits diminue la capacité d'accueil de ce service.

b. Les animations lors des vacances scolaires et estivales

Depuis 2014, la maison des enfants propose des animations aux adolescents à chaque période de vacances :

- * La première semaine de chaque vacances scolaires ;
- * Deux semaines pendant la période estivale, en fonction du calendrier des séjours.

Lors de ces semaines d'animation, l'association propose une offre de loisirs culturels, éducatifs et ludiques adaptés aux jeunes de dix ans à seize ans.

Différents horaires ont été proposés tout au long de l'année, en fonction des activités proposées. On retrouve néanmoins l'organisation suivante, par semaine : deux journées sur la maison des jeunes, deux soirées (une à la maison des jeunes et une à l'extérieur) et une journée à l'extérieur de la commune de Chauvé.

Deux animateurs accueillent les adolescents de Chauvé, permettant de travailler sur deux tranches d'âge : les 10/12 ans et les 13/16 ans. Les programmations peuvent être séparées ou groupées en fonction des activités.

c. Les réunions « jeunesse »

En 2016, plusieurs réunions ont été organisées par le référent de ce secteur pour questionner les loisirs des jeunes et l'évolution qu'ils souhaitent apporter aux actions de la Maison des Jeunes. Plusieurs thématiques ont été abordées :

- * Programmation des semaines d'animation ;
- * Aménagement du local ;
- * Actions ponctuelles mises en œuvre ;
- * Achat de matériel à partir des propositions des jeunes ;

Les décisions concernant l'organisation des actions jeunesse sont majoritairement validées lors de ces réunions, en concertation avec les adolescents et, si besoin, leur famille.

d. Les séjours « jeunesse »

L'association organise chaque été des séjours pour les enfants et adolescents de la commune. Depuis 2013, le référent du secteur jeunesse accompagne les jeunes dans l'organisation de leurs séjours. Ils ont pu se rencontrer sur cinq réunions et définir les contours de leur séjour :

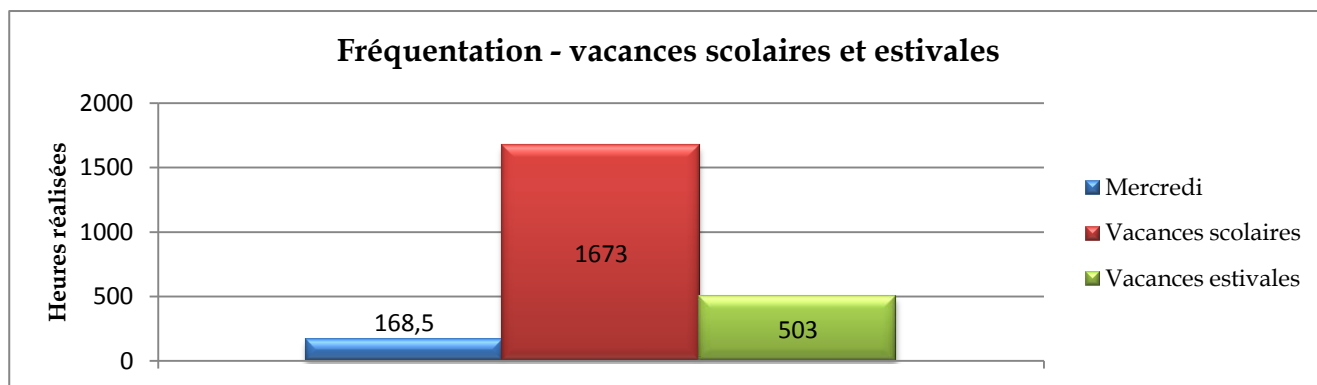
- * Lieux du séjour, activités à réaliser, déclinaison des repas ;
- * Élaboration d'une organisation sur la vie quotidienne ;
- * Discussion du cadre éducatif posé pendant la semaine ;

Cette préparation en amont du séjour permet d'anticiper notre future organisation : une préparation autonome des jeunes, de la définition du lieu du séjour jusqu'à son bilan.

La fréquentation des adolescents

La maison des enfants met en œuvre des activités en faveur des adolescents dans le cadre de l'autorisation d'ouverture « Accueil de loisirs » délivrée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Par conséquent, il faut distinguer les heures déclarées dans la catégorie « 12/18 ans » (Données statistiques SIEJ) et les données réellement réalisées (données de fréquentation 10/18 ans).

Ainsi, voici les heures réellement réalisées par le secteur jeunesse en 2016 :



La fréquentation moyenne, par jour et sur l'ensemble de ces périodes, représente dix jeunes et le total des heures réalisées est de 2 344 heures pour l'année 2016.

La tarification

La tarification appliquée à ce service diffère de la tarification habituelle de l'association. Un « Pass'loisirs » avec un prix variable en fonction du quotient familial des familles est mis en place et se présente sous forme d'un petit livret comportant vingt cases. La tarification des activités se fait ensuite au nombre de case.

Les enfants qui ne souhaiteraient pas acquérir de « Pass'loisirs » peuvent également participer aux activités jeunesse organisées par la maison des enfants et verront un prix d'activité correspondant à la valeur des cases du quotient familial le plus élevé.

Le Pass'loisirs est valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et respecte la tarification suivante :

QUOTIENTS FAMILIAUX	TARIFS DU PASS'LOISIRS
De 0 à 400	24 €uros
De 401 à 600	26 €uros
De 601 à 800	28 €uros
De 801 à 1000	29 €uros
De 1001 à 1200	30 €uros
De 1201 à 1400	31 €uros
De 1401 à 1600	32 €uros
1600 et plus	33 €uros

Les actions et dispositifs « jeunesse »

a. Le Passeport Jeune Volontaire

L'association met en place, depuis 2013, un dispositif « Passeport Jeune Volontaire ». Proposé aux enfants de dix à seize ans, il a pour objectif d'inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale. Pour cela, les structures accueillantes (association, services publics, établissements sociaux et médicosociaux, commerces de proximité) proposent la réalisation d'une action qui dure une heure. En contrepartie, les jeunes bénéficient de cases supplémentaire sur leur « Pass'Loisirs ».

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- * Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale ;
- * Accompagner les jeunes dans la découverte de leur territoire ;
- * Valoriser l'engagement des jeunes dans un projet associatif (sportif, culturel, social).

Ce projet est organisé par les jeunes, avec le soutien de leur famille. Les attentes sont donc multiples quant à la réalisation des actions du Passeport jeune volontaire.

L'adolescent peut participer à une action de bénévolat et bénéficier d'un avoir sur les activités jeunesse et les séjours. Cette logique de contribution/rétribution s'inscrit dans une démarche volontaire de découvrir un établissement, un service, une association, un métier... Un passeport en version papier lui est transmis pour pouvoir recenser les actions effectuées (soit quatre par an).

Les parents peuvent accompagner leur enfant dans la mise en place de l'action de volontariat : échanges sur le lieu et l'action à réaliser, le but de l'intervention, la projection du déroulement de l'action. Celle-ci est un levier éducatif pour les familles afin de valoriser l'engagement de leur enfant. C'est également un outil pour présenter l'intérêt de s'engager pour la collectivité, de mettre du sens dans l'existence des tissus associatifs.

La structure accueillante présente ses missions et les métiers présents au sein de l'établissement.

b. Stage de théâtre

Dans le cadre de l'agrément « Espace de vie sociale » et suite à plusieurs échanges avec la section « Théâtre » de l'« Éclair de Chauvé », la maison des enfants a mis en place un stage de théâtre ouvert aux jeunes de 11 à 15 ans.

Cette action est présentée et évaluée dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale.

Bilans et perspectives

Le diagnostic de territoire a démontré qu'il y aurait de nombreux adolescents sur la commune de Chauvé dans les dix années à venir (pyramide démographique). Cette sur représentation des jeunes est une opportunité pour les habitants puisque cela dynamisera le bourg et tous les services à la personne présents sur la commune.

Après une réflexion partagée entre la commune de Chauvé et la maison des enfants sur les loisirs des jeunes, une cuisine va être installée dans la « Maison des Jeunes ». Cet espace permettra aux animateurs de proposer des ateliers culinaires et permettra aux jeunes de manger dans le local pendant les vacances scolaires.

La maison des enfants souhaite accompagner l'évolution de ce service en adaptant son fonctionnement et son offre de loisirs aux jeunes de 14 à 16 ans. La programmation de la « Maison des Jeunes » intégrera de plus en plus d'activités réservées à une tranche d'âge restreinte, le dispositif « Passeport Jeune Volontaire » va évoluer pour s'adapter à l'autonomie des plus âgés et les séjours estivaux continueront d'avoir un fonctionnement différencié pour les 11/13 ans et les 14/16 ans.

D'autres périodes et horaires d'ouverture pourraient être proposés aux adolescents en fonction des fréquentations constatées sur les périodes.

IV. L'ESPACE DE VIE SOCIALE

Les finalités du projet social de la maison des enfants

Le projet social de la maison des enfants fixe les objectifs généraux qui seront soutenus par l'association dans les années à venir. Il représente une démarche de travail au service de la commune de CHAUVE pour valoriser un espace, un lieu de vie dans le respect de nos valeurs associatives.

Cette projection quadriennale concerne tous les habitants de la commune de CHAUVE et vise leur implication dans les actions portées par la maison des enfants : définition, création, organisation et/ou accompagnement de projets socioculturels. Ainsi, toutes les initiatives individuelles ou collectives pourront faire l'objet d'un accompagnement humain, technique ou financier dès lors qu'elles correspondent aux objectifs fixés par l'agrément « Espace Vie Sociale ».

Le projet social représente une trame d'animation sociale commune à tous les acteurs de l'association. Ainsi, les administrateurs, les salariés, les bénévoles et tous les partenaires qui concourent à la réalisation des services de la maison des enfants seront invités à partager les objectifs définis.

Les orientations retenues et les actions mises en œuvre pourront s'appuyer sur plusieurs leviers d'action dont :

- ✓ Des ressources humaines, représentées par tous les personnes physiques désireuses d'accompagner les projets ;
- ✓ Des ressources techniques, présentes sur la commune de CHAUVE et, notamment, celles de la maison des enfants ;
- ✓ Des ressources financières, issues du financement attribué par la C.A.F. pour le fonctionnement de l'Espace Vie Sociale mais également des participations des bénéficiaires.

Enfin, les actions proposées intéresseront prioritairement les habitants de la commune de CHAUVE. Néanmoins, la concrétisation de certaines actions pourront impliquer la participation d'habitants extérieurs à la commune dès lors que celle-ci en permet la réalisation, au profit des habitants de CHAUVE.

La définition des orientations

La définition du projet social a fait l'objet d'une co-construction avec plusieurs acteurs de la commune et s'est nourrie de tous les échanges réalisés depuis un an. Dans cette approche d'ébauche, les adhérents de l'association, les administrateurs et les conseillers municipaux de CHAUVE se sont rencontrés pour définir les orientations à proposer aux habitants sur la période 2016/2019 et, plus particulièrement, sur l'année 2016.

Les orientations présentées ci-dessous prennent en compte plusieurs intérêts collectifs en fonction des champs de compétences des acteurs :

- * La politique d'action sociale menée par la commune de CHAUVE ;
- * L'objet social de l'association La maison des enfants ;
- * Les activités socioculturelles exercées par des associations chauvéennes ;
- * Les projections des adhérents de la maison des enfants.

Les orientations du projet social constituent un cadre d'animations sociales. Les actions proposées sur le territoire, issues des orientations définies, seront déclinées chaque année, permettant ainsi aux nouveaux partenaires de l'association d'intégrer pleinement cet outil du « Vivre ensemble ».

Ainsi, trois orientations ont été retenues pour les quatre années à venir.

Orientation 1 : « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous »

Vivre sur un territoire engage chaque citoyen à interagir avec les autres habitants. Cette interaction n'est toutefois possible que si chaque citoyen a la capacité de se mouvoir dans l'espace social et d'y fréquenter les lieux habituels de socialisation. Conscient que certains habitants peuvent avoir des difficultés à se déplacer sur ces lieux, l'association proposera les trois objectifs opérationnels suivants :

a. ACCUEILLIR UNE POPULATION EN SITUATION DE HANDICAP**Situation de départ**

La participation de tous les habitants à la vie sociale locale est déterminée par leur capacité à pouvoir se déplacer sur les différents espaces de collectivité. Le handicap est un frein à l'expression de cette liberté et la maison des enfants doit garantir la participation de tous les habitants dans l'accomplissement des actions du projet social.

Perspective sur les quatre années

Plusieurs actions pourraient être mises en œuvre par la maison des enfants pour remplir cet objectif : l'accueil de publics déjà concernés par les services associatifs, la création de projets avec le Foyer d'Accueil Médicalisé de Chauvé, la sensibilisation des enfants à la définition du handicap..

b. OUVRIR L'ACCES A UN PUBLIC MULTI GENERATIONNEL**Situation de départ**

L'espace social est traversé par toutes les populations, signe d'une rencontre entre les habitants. Les services de l'association sont principalement orientés vers l'enfance et la jeunesse et n'induisent pas nécessairement la création de projets autour d'activités multi générationnelles.

L'accueil en établissement, s'il permet une prise en charge adaptée aux caractéristiques des individus, cloisonne également ces mêmes personnes dans un espace restreint, délimité, comme un frein à l'expression des rencontres fortuites.

Perspective sur les quatre années

Deux axes de travail émanent du constat précédent : il faut permettre aux enfants de sortir de l'établissement « La maison des enfants » pour aller à la rencontre de son environnement social ; il faut permettre à cet environnement social d'entrer dans l'établissement. Ainsi, la création d'un service « petite enfance », le partenariat avec les acteurs locaux (Assistants maternelles, R.A.M., Village retraite), l'élaboration de projets avec le tissu associatif chauvéen seront des propositions à concrétiser.

Autre champ d'intervention récent au sein de la maison des enfants, la participation de notre structure au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité formalise les premières interventions en faveur de la petite enfance. Conformément à la charte élaborée par les C.A.F., les actions en faveur de la parentalité sont développées depuis 2015 auprès des familles de Chauvé et celles-ci seront réinvesties dans les années à venir. Ainsi, et en l'état des dossiers déjà institués par les salariés, nous comptabilisons trois actions en 2016.

Fiches action : « Atelier de massage Parent/enfant »

Fiches action : « Atelier scrapbooking »

c. INSTAURER UN LIEU D'ECHANGE DEMOCRATIQUE**Situation de départ**

La participation des habitants à la vie de leur commune peut prendre de multiples formes : solidarité de voisinage, bénévolat dans le tissu associatif, jumelage avec une ville étrangère... L'espace communal est donc un lieu de rencontre mais aussi de débats, de réunions, d'expression des idées.

La maison des enfants est également un espace d'interaction entre les habitants, ou plusieurs habitants peuvent s'y exprimer à travers les actions et services proposés aux chauvéens.

Perspective sur les quatre années

L'association s'attachera à promouvoir l'expression des idées, la mise en valeur d'opinions différentes, dans une démarche constructive, en associant les enfants, les adolescents et les adultes. Elle pourra notamment organiser des débats sur l'actualité pour tous les habitants, proposer des temps de rencontre avec les jeunes pour les inciter à s'exprimer sur leur commune et y tenir un rôle actif, assurer un fonctionnement démocratique au sein de ses instances.

Orientation 2 : « Favoriser les rencontres entre les habitants »

Deuxième orientation retenue dans le projet social, le questionnement sur la rencontre des habitants est un des éléments constitutifs du « Vivre ensemble » sur un territoire. Si la capacité des habitants à se mouvoir dans l'espace social est une des conditions permettant l'ouverture aux autres, elle ne présage pas de la qualité des échanges pouvant naître des éventuelles rencontres entre les habitants. L'association proposera donc plusieurs actions visant l'échange et la partage de savoirs, de loisirs, pour favoriser la création d'un lien social.

a. AMELIORER L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Situation de départ

La commune de Chauvé a connu une augmentation importante de sa démographie depuis 2000. Cette évolution a modifié son « paysage » : agrandissements des structures et services collectifs (mairie, restaurant scolaire, école), modifications de l'urbanisme (nouveaux lotissements, zone artisanale), création de nouveaux services (enfance/jeunesse, santé) et modification des habitus, des principes locaux de « Vivre ensemble ».

Ces changements se sont développés très rapidement et les réflexions liées à l'accueil des nouveaux habitants, dans le contexte social actuel, peuvent améliorer leur ancrage sur le territoire et proposer un premier contact chaleureux.

Perspective sur les quatre années

L'accueil des nouveaux habitants peut se traduire par une pluralité d'actions : livret d'accueil, parrainage, festivités. Toutefois, l'accueil des nouveaux habitants est amené à se répéter chaque année. Tous les projets identifiés devront prendre en compte cette survenance cyclique.

b. ORGANISER DES ACTIONS FESTIVES SUR LA COMMUNE

Situation de départ

La commune de Chauvé comprend un tissu associatif important et diversifié : associations culturelles, sportives, sociales, éducatives... Le comité des fêtes, l'association La chant'rit et l'association de théâtre proposent plusieurs évènements culturels dans l'année.

Le comité des fêtes éprouvent certaines difficultés à mettre en place leurs évènements culturels : manque de bénévoles, budgets de plus en plus durs à équilibrer. L'offre culturelle n'est plus choisie mais subie et les compagnies professionnelles interviennent de moins en moins dans l'ensemble du tissu rural.

Perspective sur les quatre années

Le maintien d'une offre culturelle de proximité doit être pérennisé. La commune de Chauvé bénéficie d'un théâtre rénové, pouvant accueillir 240 personnes. Elle comporte également un parc municipal très apprécié des habitants et propice à la réalisation de spectacles « tout public ». L'association, seule ou en partenariat avec les autres associations du territoire, pourra organiser des évènements culturels de proximité pour tous les habitants.

Fiches action : « Assemblée générale et Chauvé en fête »

c. DEVELOPPER DES RESEAUX D'ENTRAIDE

Situation de départ

Depuis plusieurs décennies, les modes de vie et les lieux de sociabilisation ont connu des bouleversements importants, à l'image de notre société portée sur des attitudes de consommation. Les liens sociaux ont été profondément modifiés par des modes d'interaction sociale reliés aux nouvelles méthodes d'information, de communication et de déplacement : téléphonie, médias audiovisuels, internet, train, avion...

Parallèlement et à l'échelon local, la démographie de Chauvé a fortement augmenté depuis dix ans. De nouveaux habitants se sont installés sur la commune mais se sont éloignés de leurs réseaux familiaux, amicaux, associatifs. La restructuration de nouveaux liens sociaux devient donc une attente exprimée par les habitants pour mieux vivre sur leur territoire.

Perspective sur les quatre années

La création, l'appui et le développement de nouveaux réseaux de sociabilisation, et notamment d'entraide, semblent être un outil de travail pertinent pour accompagner les habitants au sein de leur territoire. Ainsi, la mise en relation des habitants sur des thématiques déterminées, la construction de projets visant le partage de savoirs, la mutualisation des déplacements sur des lieux d'activité pourront être proposées dans les années à venir.

Fiches action : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en 2016 »

d. ORGANISER DES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES

Situation de départ

Les politiques éducatives, sociales et médicosociales, définies par l'Etat, ont favorisé la mise en place d'interventions catégorielles auprès des populations. Celles-ci ont abouti à la création d'établissement propre à une typologie d'individu : la petite enfance, l'enfance, les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, les personnes exclues...

Cette structuration juridique a perméabilisé les catégories d'individu dans des espaces dédiés à leurs caractéristiques, au détriment d'espaces de rencontre ouverts à tous.

Ainsi, sur la commune de Chauvé, plusieurs établissements proposent leurs services aux habitants de façon plus ou moins cloisonnés : le foyer d'accueil médicalisé et le village retraite. Les habitants accueillis dans ces services peuvent avoir certaines difficultés à rencontrer les autres habitants, et notamment les enfants.

Perspective sur les quatre années

La transmission des savoirs « de génération en génération » n'est possible qu'à la condition de maintenir une relation entre les aînés de notre commune et les nouvelles générations.

De la même manière, c'est en faisant connaissance avec l'autre que l'on efface ses propres préjugés. La rencontre avec les habitants du F.A.M. est une opportunité à saisir.

Il conviendra ainsi de proposer des projets visant la rencontre de ces habitants sur la commune.

Fiches action : « Passeport jeune volontaire »

Orientation 3 : « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs »

Troisième et dernière orientation, le développement d'activités socioculturelles revêt un intérêt particulier pour promouvoir une cohésion sociale au sein de la commune de Chauvé. A travers la constitution d'un vécu commun et d'expériences partagées, il s'agira de créer un espace de réflexion et d'expression entre les habitants.

a. PROPOSER DES ATELIERS PAR DES INTERVENANTS PROFESSIONNELS LOCAUX

Situation de départ

La vie des communes est portée par un ensemble d'acteurs : les collectivités, les habitants, les entreprises, les associations et tous les acteurs mobilisés pour l'animation locale. Chaque commune est libre de promouvoir cette vie locale, au regard d'un contexte culturel, social, financier. Les agglomérations sont, à ce titre, mieux doter que les communes rurales pour proposer de nouveaux services à leurs habitants.

L'accroissement de la population, dans le pays de retz, offre de nouvelles perspectives de services, d'ateliers.

Perspective sur les quatre années

En tenant compte des activités déjà existantes sur Chauvé, la maison des enfants proposera plusieurs ateliers pouvant se dérouler sur plusieurs mois ou plusieurs années.

Les thématiques sélectionnées tiendront compte des savoirs déjà présents sur la commune et ses environs.

Fiches action : « Atelier informatique 2016 »

Fiches action : « Atelier de théâtre adulte 2016/2017 »

Fiches action : « Cours d'œnologie 2016 »

b. ORGANISER DES DEPLACEMENTS POUR FAVORISER LES PRATIQUES SOCIOCULTURELLES ET LES DECOUVERTES

Situation de départ

Les principaux pôles socioculturels sont installés sur des bassins de populations importants. La commune de Chauvé est située à 30 minutes de Nantes et 20 minutes de St nazaire. Les structures socioculturelles ne sont donc pas des lieux de fréquentation habituels.

Il est également plus simple de participer à des activités de loisirs avec d'autres personnes, pour partager un temps convivial, échanger sur les moments vécus en commun. L'éloignement de ces structures n'en facilite pas la découverte.

Perspective sur les quatre années

A la découverte des richesses socioculturelles de notre territoire : l'enjeu de cet axe, sur les quatre années, est de proposer un panel de lieux, de spectacles, d'activités le plus diversifié. Ainsi, la maison des enfants proposera une programmation en lien avec le théâtre, la danse, la musique, le cirque, l'histoire...

Fiches action : « Sortie familiale 2016 »

Fiches action : « Balade contée et gourmande 2016 »

Fiches action : « Soirée théâtre d'improvisation 2016 »

c. CENTRALISER ET RELAYER LES INFORMATIONS SUR LES ACTIONS CULTURELLES

Situation de départ

Le pays de retz comprend plusieurs acteurs culturels ayant une programmation adaptée à toutes les envies et sensibilités des habitants. Il peut parfois être compliqué d'effectuer des choix au vue des nombreuses sollicitations et communications proposées : flyers, affiches, courriels.

Il est, de plus, plus évident d'accéder à une programmation globale, regroupant toutes les actions portées sur le Pays de retz.

Perspective sur les quatre années

La réalisation du nouveau site de la maison des enfants est une plateforme intéressante pour transmettre des informations dématérialisées aux habitants de la commune. Nous dédierons une page de notre site internet pour présenter les actions culturelles du Pays de retz.

Fiches action : « Promotion des actions culturelles avec le collectif Spectacle en retz »

d. IMPULSER DES CREATIONS COLLECTIVES

Situation de départ

Plusieurs associations de la commune de Chauvé proposent des créations collectives : l'association La chant'rie, l'association de théâtre, l'atelier tricot crochet, le Triolet de retz. Toutes ces associations participent à la constitution d'un savoir partagé, d'une aventure commune.

La création collective est donc un outil formidable pour nourrir un lien social entre les habitants.

Perspective sur les quatre années

La maison des enfants impulsera des créations collectives, en partenariat avec les autres associations de la commune. Elles compléteront ce qui est déjà proposé sur Chauvé.

Toutes les formes artistiques pourront servir de support : cinéma, musique, arts plastiques, danse, théâtre, peinture...

Fiches action : « Stage de théâtre pour adolescent »

Fiche action : « Atelier de massage parent/enfant »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

De nombreux professionnels de la santé défendent l'idée que le massage des nouveaux nés est une façon merveilleuse de renforcer les interactions parent-enfant et de contribuer au développement psychoaffectif des enfants. La relation nouée lors du massage participe à l'élaboration d'une nouvelle communication non verbale parent/enfant, à une écoute respectueuse de l'adulte envers le nouveau né.

Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- * Permettre aux parents de mieux connaître leur enfant ;
- * Développer une forme de communication non verbale dans le couple parent-bébé ;
- * Créer un espace où le parent se consacre uniquement à son bébé.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action R.E.A.A.P. correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi générationnel ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera cinq familles avec des enfants ayant entre 0 et 5 ans.

Les attentes du public

L'arrivée d'un nouvel enfant, dans une famille, peut poser certaines difficultés aux parents : comment communiquer avec un enfant sans le langage ? Comment le rassurer ? Quelle posture adoptée lorsque celui-ci s'exprime par des cris, des pleurs ou une agitation corporelle ?

L'atelier de massage vise d'abord à créer une écoute bienveillante des parents envers leur enfant : apprendre à écouter son enfant, le regarder, le manipuler pour pouvoir transmettre ses sentiments, ses émotions. L'expression corporelle représente une des premières formes d'expression du bébé et ce langage peut être difficile à décrypter quand on n'en maîtrise pas les codes.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Ouvert à tous les habitants de la commune, les ateliers se dérouleront dans la salle de sieste de la maison des enfants afin de créer un espace chaleureux. Nous proposerons cinq ateliers d'une heure et trente minutes. Ils seront limités à cinq places, sur inscription. Les familles qui commenceront l'atelier de massage s'engageront sur ces cinq séances.

Descriptif d'une séance type :

- Accueil du groupe et chacun s'installe au sol sur les tapis et coussins, avec les draps de bain pour les bébés ;
- Durant la première séance, l'intervenante présentera le programme de massage pour bébé et fournira un livret de massage et un flacon d'huile aux familles ;
- L'intervenante démarre la partie relaxation qui sera différente à chaque séance pour que chaque parent puisse trouver la méthode qui lui convient ;
- L'intervenante propose ensuite une partie « massage ». Deux zones de massages seront présentées à chaque séance et un retour est fait sur celles apprises durant les séances précédentes ;
- Les parents rhabillent leur bébé et un temps de parole autour d'un thème est mis en place (gérer les pleurs, les effets du massage sur le développement psychoaffectif) ;
- Le groupe se quitte sur le programme de la prochaine séance et sur l'énoncé du thème qui sera abordé.

Qualité des intervenants

Une intervenante spécialisée dans les massages pour bébé sera présente pour animer tous les ateliers.

Une animatrice de la maison des enfants accompagnera l'intervenante et les familles tout au long des séances. Elle accueillera les parents et les enfants et animera des temps conviviaux après chaque séance.

Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les prestations de l'intervenante et les charges de personnel de l'animatrice de la maison des enfants. Ces charges sont valorisées à 832 €.

Les familles participeront à raison de 5 € par séance, soit 25 € pour le cycle de cinq ateliers. Ces participations sont donc valorisées à 125 €.

Les fonds propres de l'association seront engagés, à hauteur de 96 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (REAAP) sera sollicitée pour prendre en charge le reliquat, soit 611 €.

Partenaires

Plusieurs partenaires participeront à ce projet : la C.A.F., le Relais d'Assistantes Maternelles et la commune de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation des familles : cinq familles sont attendues pour ce projet ;
- * La qualité des échanges réalisés entre les parents et leurs bébés lors des ateliers de massage ;
- * Le retour des familles vis-à-vis de cette expérience partagée.

Les effets constatés

La participation des familles à cet atelier doit aider les parents à aller « à la rencontre » de leur bébé : comprendre le langage corporel de leur enfant, connaître et reconnaître les postures de l'enfant (bien être ou nervosité) et proposer des massages adaptés aux attentes de l'enfant.

Au regard de ces ateliers, il est attendu que les familles puissent réinvestir les savoirs transmis à cette occasion chez eux.

Les difficultés rencontrées

Initialement, les massages parents/enfants ont été proposés aux familles sur cinq samedis matins. N'ayant pas eu suffisamment de familles inscrites, nous avons fait le choix de réorienter cette action autour du week-end parentalité organisé par le réseau parentalité de la Fédération Animation Rurale 44. Les familles nous ont fait part de leurs difficultés à s'engager sur une action se déroulant sur cinq week-ends de suite et préférant participer à un évènement complet sur une seule et même journée.

L'intervenante professionnelle a donc organisé trois créneaux d'initiation aux massages sur des bébés au cours de ce week-end. Les parents étaient invités à s'inscrire et à participer à une démonstration/initiation d'environ une heure. Cet atelier se déroulait dans une salle accueillant uniquement les parents et bébés concernés par l'action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Sur cette action, nous pensons avoir partiellement atteint les objectifs fixés au début de ce projet. Certaines familles ont pu découvrir les massages parents/bébés mais sans pour autant participer à un réel cycle d'apprentissage avec leur enfant comme cela aurait pu être le cas dans le projet initial. Le nombre de familles à avoir pu profiter des ateliers de massages reste assez peu élevé pour une journée et un week end comme celui qui a été organisé.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Les familles semblent intéressées par cette question du massage parent/enfant mais il a été difficile, pour notre structure qui n'a pas encore de volet « Petite enfance », de mobiliser des parents avec bébés sur plusieurs semaines.

Echéances

Ce projet pourrait être réétudié à l'avenir, sous une forme moins stricte et contraignante que nous ne l'avions imaginé dans un premier temps.

Fiche action : « Scrap' en famille »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Les activités manuelles sont reconnues pour stimuler la curiosité naturelle des individus. Elle répond à des besoins de découverte et d'expérience.

En ancrant le renforcement du lien parent/enfant grâce au scrapbooking, les familles pourront échanger leur idées créatives et ramener leur réalisation chez elles. Ainsi, l'activité manuelle deviendra un moment entre parenthèse, à réitérer afin de passer du temps ensemble (parent/enfant), rien que pour le plaisir d'échanger autrement. De ce fait, l'atelier scrapbooking est une invitation à répéter ce temps partagé à la maison.

Objectifs de l'activité

Trois objectifs sont attendus dans ce projet :

- ✦ Accompagner les parents dans un moment dédié uniquement à la relation avec leur enfant ;
- ✦ Ouvrir un dialogue entre les parents et les enfants sur les origines de leurs familles (patrimoine culturel) ;
- ✦ Permettre aux parents de laisser s'exprimer l'enfant et de prendre conscience de ses compétences.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action R.E.A.A.P. correspond à l'orientation « Proposer un lieu d'accueil citoyen, ouvert à tous » et à l'objectif « Ouvrir l'accès à un public multi générationnel ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action visera la participation d'au moins six familles ayant des enfants de 6 ans à 11 ans.

Les attentes du public

Il s'agira de proposer un temps de rencontre entre les parents et leurs enfants autour des photos de famille. Le scrapbooking est un support artistique adapté aux enfants pour les amener à mieux connaître la composition de leur famille, les liens de parenté entre les parents, grands parents, oncle et tantes, cousins et cousines.

La création d'un arbre généalogique, en photo, permettra également d'évoquer l'histoire d'une famille, sa genèse, sa culture socioculturelle, son implantation géographique.

Le scrapbooking est un outil de transmission d'un capital familial propre à chacun.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette activité sera proposée aux enfants à partir de 5/6 ans.

Un premier atelier « Photo de famille » sera mis en place. Les familles devront ramener une photo qu'elles affectionnent et réaliseront une page avec un panel de matériel de scrapbooking proposé par l'intervenante afin de mettre leur photo en valeur. Elles n'auront plus qu'à mettre cette photographie sous un cadre. Ce sera l'occasion d'aborder l'histoire familiale et de se souvenir des bons moments partagés.

Un second atelier « Album photo de A à Z » sera proposé et se prolongera à la maison. Les familles devront choisir des photos à insérer et coller à l'intérieur de leur album. Elles pourront approfondir les discussions abordées lors du premier atelier et d'élaborer une relation entre l'âge des enfants et ce qu'ont connu leur parents aux mêmes âges.

Enfin, un troisième atelier sera construit autour des fêtes de fin d'année. Il fera l'objet d'une création de pochettes « cadeaux », de marque page et décoration en tout genre. Il s'agira de confectionner des jolies tables de fête ou chaque membre de la famille aura participer à son élaboration, autour d'une activité coopérative.

Qualité des intervenants

Une intervenante (Laeti'scrap) organisera les ateliers avec une animatrice de la maison des enfants. Ces deux accompagnatrices ont déjà effectué ce type d'atelier dans d'autres structures et maîtrisent l'utilisation du scrapbooking.

L'intervenante ramènera tout le matériel nécessaire à la réalisation des ateliers. La maison des enfants fournira le petit matériel : crayons à papier, gommes, règles, ciseaux...

Budget

Cette action comprend plusieurs charges dont les fournitures pédagogiques, les fournitures alimentaires, les prestations de l'intervenante et les charges de personnel de l'animatrice de la maison des enfants. Ces charges sont valorisées à 985.39 Euros.

Les familles participeront à raison de 5 Euros par séance, soit 15 Euros pour le cycle de trois ateliers. Ces participations sont donc valorisées à 90 Euros.

Les fonds propres de l'association seront engagés à hauteur de 92 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (REAAP) sera sollicitée pour prendre en charge le reliquat, soit 803.39 Euros.

Partenaires

Plusieurs partenaires participeront à ce projet : la C.A.F. et la commune de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation des familles : entre six et douze familles sont attendues pour ce projet ;
- * La réalisation des supports graphiques à la fin de chaque atelier ;
- * La qualité des échanges réalisés entre les parents et leurs enfants ;
- * Le retour des familles vis-à-vis de cette expérience partagée.

Les effets constatés

A la fin de ce projet, l'animatrice proposera un temps de réflexion aux familles autour de l'intérêt, pour elles, de d'échanger avec leurs enfants sur leur histoire familiale. Les ateliers ont-ils suscité une curiosité particulière vis-à-vis des thématiques abordées ? Les enfants connaissent ils mieux leur famille ? Perçoivent ils plus précisément les liens qui unissent les membres de leur famille ?

A travers le scrapbooking, il s'agit également de donner envie aux enfants de mettre en forme leurs souvenirs familiaux sur des supports (images, écrits, dessinés).

Les difficultés rencontrées

Cette action devrait être réalisée dans le premier semestre 2017.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Cette action devrait être réalisée dans le premier semestre 2017.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Cette action devrait être réalisée dans le premier semestre 2017.

Echéances

Cette action devrait être réalisée dans le premier semestre 2017.

Fiche action : « Assemblée générale et chavé en fête »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Le Comité des fêtes de la commune de Chauvé anime plusieurs temps forts dans l'année dont un spectacle, un vide grenier, une fête communale... Cette dernière est organisée le premier week end des vacances estivales.

La maison des enfants organise, quant à elle, son assemblée générale au mois de juin. Elle représente un temps fort important pour l'association qui met en œuvre des animations lors de cette journée.

Le président du Comité des fêtes souhaitait que des projets puissent être organisés avec la maison des enfants pour mutualiser les moyens mis en œuvre lors de la fête communale et en faciliter l'organisation.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- * Proposer de nouvelles animations sur un temps fort déjà existant sur la commune ;
- * Organiser des spectacles d'art de rue diversifiés et pour tous les habitants ;
- * Apporter une offre culturelle différente de celle déjà proposée le soir ;
- * Renforcer et soutenir un évènement local par la mutualisation de nos synergies respectives.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action culturelle correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Organiser des actions festives sur la commune ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants seront concernés par cette action.

Les attentes du public

Les spectacles d'art de rue proposent une diversité importante de prestations. La programmation devra donc répondre aux attentes suivantes : le plaisir de découvrir un monde artistique ; un thème artistique participant à la curiosité, à la découverte et à l'éveil d'un intérêt pour la, un discours artistique participant à la convivialité de l'évènement partagé par les spectateurs.

La programmation s'attachera notamment à valoriser l'esprit d'un « Vivre ensemble », en milieu rural.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Pour qu'il y ait une bonne congruence entre les deux évènements cités ci-dessus, il est proposé l'organisation suivante :

- * Les familles adhérentes à la maison des enfants seraient invitées à partager un pique nique le samedi midi, dans le parc municipal. Un apéritif serait proposé aux adhérents ;
- * Le concours de pétanque organisé par le comité des fêtes débiterait à 14h, dans le parc municipal ;
- * Le premier spectacle débiterait à 15h30 (durée : 1 heure) ;
- * Un goûter familial serait proposé à 17h00 avec une animation ;
- * Un deuxième spectacle débiterait à 18h00 (Durée : 1 heure) ;
- * Le repas festif du comité des fêtes débiterait vers 19h00/20h00 ;
- * Une animation musicale débiterait vers 22h00.

L'organisation de cet évènement coopératif serait réalisée en amont par les bénévoles des deux associations et les salariés rattachés à l'organisation de celui-ci.

La communication serait également mutualisée avec un affichage (flyer, banderole), des articles de presse et les sites internet.

Qualité des intervenants

Plusieurs intervenants animeront cette journée : des compagnies artistiques, un prestataire de restauration, un groupe de musique et les salariés de la maison des enfants.

Ces intervenants professionnels feront tous l'objet d'une déclaration contractuelle auprès des services de l'Etat concernés.

Budget

Pour réaliser cette action, une enveloppe globale de 5 825 € a été retenue, comprenant les éléments suivants :

- Des fournitures alimentaires pour 400 € (apéritif et viande pour l'assemblée générale) ;
- Des cachets artistiques pour 5 400 € (Compagnie Les passes stressées - 2 000 € ; Compagnie Thé à la rue - 1 750 € ; Groupe de musique - 1 650 €)
- Des frais de communication pour 25 €.

Partenaires

Ce projet sera porté conjointement par le Comité des fêtes et la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * Un projet préparé et organisé par les deux associations ;
- * La réalisation d'animation en continue, tout au long de la journée ;
- * La fréquentation des animations proposées aux habitants ;
- * La qualité des spectacles (échanges informels le jour de Chauvé en fête)

Les effets constatés

L'organisation de spectacles vivants, ouverts à tous et gratuits, comporte plusieurs intérêts pour la vie locale et, notamment, la constitution d'un vécu partagé par les habitants et la rencontre des habitants autour d'un outil interactif. Par ces événements, nous espérons rassembler les habitants de Chauvé autour de valeurs simples mais indispensables à la vie en collectivité : la convivialité, le respect des autres, l'entraide, la diversité des cultures, le vivre ensemble... Toutes les incidences positives issues de cette journée seront des indicateurs de réussite.

Les difficultés rencontrées

Le travail collaboratif avec une autre association nécessite une communication soutenue qui peut parfois être compliquée à mettre en œuvre, chaque association ayant une activité différente. Pour autant, cette organisation commune nourrit un lien social de proximité qui facilite la réalisation des actions.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs ont été atteints, avec un bon retour des habitants et de l'association partenaire (Comité des fêtes).

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

La participation de La maison des enfants à cet événement permet de le pérenniser en amenant un nouveau public. L'investissement des bénévoles et le soutien d'une équipe de salariés garantissent la réalisation de cette journée, ouverte à tous les habitants.

Echéances

Cette action sera reportée en 2017.

Fiche action : « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 en 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Secourir et porter assistance aux autres représentent les missions prioritaires des pompiers. Toutefois, lorsqu'ils ne peuvent pas intervenir rapidement, chaque citoyen est tenu d'intervenir au mieux, en fonction de ses connaissances et aptitudes, pour aider les personnes en difficulté.

Si de nombreuses formations de secourisme sont dispensées dans le cadre professionnel, les pratiques de secourisme ne sont pas transmises à tous les citoyens. La transmission de ces savoirs paraît donc pertinente, notamment en milieu rural.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- * Apporter des savoirs généraux et techniques en matière de secourisme aux habitants de la commune ;
- * Proposer un lieu de formation sur la commune ;
- * Rendre la formation du secourisme accessible au plus nombreux ;
- * Sensibiliser les habitants à l'intérêt de se former au secourisme.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Développer des réseaux d'entraide ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront être concernés par cette formation, dans la limite de dix participants pour cette première session et à condition d'avoir au moins quatorze ans.

Les attentes du public

Les savoirs liés à l'intervention aux premiers secours permettent aux secouristes de prendre en charge rapidement les premiers soins lorsqu'un accident survient. Il est donc attendu, pour cette formation, que le stagiaire découvre les principes du secourisme, mette en pratique les procédures d'alerte et protection, secoure la victime en fonction du diagnostic pré établi.

Le stagiaire doit terminer sa formation en ayant la capacité de gérer une situation de secours, en attendant l'arrivée des pompiers.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Une session de 2 jours sera organisée avec dix stagiaires. Elle aura lieu sur un site communal accueillant un public et se déroulera sur un week end.

Cette action pourrait être reconduite chaque année en fonction de l'intérêt des habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenant qui mettra en œuvre le P.S.C.1 aura les certifications nécessaires pour proposer la formation et sanctionner les acquis des stagiaires.

Un animateur de la maison des enfants sera présent au lancement de la formation et à son terme pour assurer le bon déroulement de l'activité.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de service, des frais de publicité et la rémunération du personnel.

Partenaires

Aucun partenaire ne sera associé à l'organisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * Participation de dix stagiaires à la formation ;
- * La satisfaction des stagiaires à l'issues de la formation ;
- * La reconduction du projet pour d'autres habitants.

Les effets constatés

Il est difficile de constater des effets directs sur ce type d'activité. Néanmoins, si les savoirs transmis à cette occasion ne sont pas utilisés, ils permettent au moins de sensibiliser les habitants à l'intérêt de porter une aide à un proche, un voisin, un inconnu, au-delà de l'aspect uniquement sanitaire.

Les difficultés rencontrées

Une première session a été programmée en mars 2016 mais la communication tardive avait conduit au redéploiement de cette formation à une date ultérieure (25 novembre 2016). De cette difficulté est née le travail en partenariat avec l'association Soins santé. Grâce à cette collaboration, la formation de novembre a été remplie.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les trois premiers objectifs ont été réalisés. Le quatrième objectif (Sensibiliser les habitants à l'intérêt de se former au secourisme) ne s'est traduit que par des espaces de communication et non par des échanges ou débats au sein de la Commune de Chauvé.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Les formations PSC 1 représentent les premières initiatives de sensibilisation aux gestes de premiers secours. Planifiées à l'échelon communal, elles offrent un espace de formation de proximité qui valorise l'implication des habitants dans la prise en compte d'une bienveillance envers les citoyens.

Echéances

Les formations PSC 1, en partenariat avec l'association Soins santé, devraient être reconduites chaque année sur la Commune de Chauvé.

Fiche action : « Passeport jeune volontaire »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'adolescence est une période de transition importante dans la construction identitaire des individus. Cette étape correspond à la bascule de l'enfant dans le monde des adultes, à la prise de responsabilité et l'engagement dans un environnement pour y laisser une empreinte, affirmer son regard.

L'entrée des adolescents dans le monde des adultes suppose deux conditions : que ceux-ci souhaitent s'y investir et que les adultes leur laissent une place suffisante pour s'y épanouir.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✖ Inciter les jeunes à participer à la vie sociale locale ;
- ✖ Accompagner les jeunes dans la découverte de leur territoire ;
- ✖ Créer un réseau de partenaires pour accueillir les stagiaires ;
- ✖ Valoriser l'engagement volontaire des jeunes dans un projet associatif (sportif, culturel, social).

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Favoriser la rencontre entre les habitants » et à l'objectif « Organiser des rencontres intergénérationnelles ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Ce dispositif concernera les jeunes de 10 ans à 15 ans.

Les attentes du public

Ce projet est organisé par et pour les jeunes mais également avec leur famille. Les attentes sont donc propres à chaque acteur.

- ✖ Pour les jeunes : Ils pourront participer à une action de bénévolat et bénéficier d'un avoir sur les actions jeunesse et les séjours. Cette logique de contribution/rétribution s'inscrit dans une démarche volontaire de découvrir un établissement, un service, une association...
- ✖ Pour les parents : Ils pourront accompagner leur enfant dans la mise en place de l'action de volontariat : échange sur le lieu et l'action à réaliser, le but de l'intervention, la projection du déroulement de l'action. Cette action est un levier éducatif pour les familles afin de valoriser l'engagement de leur enfant. C'est également un outil pour présenter l'intérêt de s'engager pour la collectivité, de mettre du sens dans l'existence des tissus associatifs.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Le passeport jeune volontaire comprend la réalisation de quatre actions de volontariat (maximum) par jeune, à raison d'une heure par action. Ces actions ne sont pas délimitées dans le temps mais elles ne doivent pas se succéder.

La recherche d'une structure accueillante doit être accomplie par le jeune puisqu'elle participe à leur prise de responsabilité et d'autonomie : savoir se présenter, proposer une action à réaliser, découvrir et s'adapter au fonctionnement d'un établissement/service, etc.

La maison des enfants accompagne les adolescents dans la réalisation de leur projet et la recherche d'établissement. Elle vérifie la faisabilité de l'action et contrôle qu'elle respecte les conditions d'hygiène et de sécurité pour les jeunes. Enfin, elle assure la transmission de la convention tripartite entre la famille, la structure accueillante et la maison des enfants.

Qualité des intervenants

Ce projet est mis en œuvre par le coordinateur de projet de l'association. Il est le seul interlocuteur repéré pour le Passeport jeune volontaire pour pouvoir en assurer la bonne organisation.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures de bureau, des frais de communication, des frais de déplacements, la rémunération du personnel et les charges liées aux avoirs comptables des actions réalisées. Le total des charges est valorisé à 780 €.

Les produits de cette action sont issus des fonds propres de l'association et des fonds dédiés à l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Les partenaires de ce projet sont multiples : bibliothèque de Chauvé, les associations sportives, l'E.H.P.A.D. d'Arthon en retz, le cabinet vétérinaire de Pornic et la commune de Chauvé. De nouveaux acteurs viendront compléter la liste des partenaires en fonction des recherches des adolescents.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins dix jeunes au Passeport jeune volontaire ;
- * La satisfaction des jeunes et des familles par rapport à l'organisation du dispositif ;
- * La réalisation effective des actions programmées par les adolescents ;
- * L'évaluation des actions réalisées par les structures accueillantes.

Les effets constatés

Le passeport jeune volontaire doit permettre aux jeunes de découvrir leur territoire et rencontrer les acteurs socioculturels de la communauté de communes de Pornic. Il est attendu que les jeunes puissent s'investir tout au long du projet, en lien avec leurs parents, sur les modalités de mise en œuvre des actions. L'ébauche de savoirs être et savoirs faire pourra être constatée : réaliser des documents écrits ; présenter leur action oralement ; effectuer des recherches et prendre des initiatives pour contacter les structures accueillantes.

Les difficultés rencontrées

La construction d'un réseau demande un suivi soutenu de la part du professionnel qui suit cette organisation. Cet élément est le premier frein de ce projet puisque tous les acteurs concernés par ce dispositif sont conscients de devoir proposer une organisation structurée pour accueillir les adolescents en toute sécurité. Toutefois, ceci n'est possible qu'à condition qu'une communication constante soit réalisée entre les acteurs éducatifs. Ce dispositif doit être suffisamment souple pour permettre aux jeunes d'y accéder et suffisamment codifié pour rassurer tous les partenaires.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Le passeport jeune volontaire a atteint tous les objectifs visés mais une organisation plus simplifiée permettrait d'améliorer la qualité de ce service.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Le passeport jeune volontaire est un dispositif atypique qui valorise l'investissement des jeunes au sein de la collectivité. La complexité de ce type de dispositif impose un fonctionnement administratif conséquent qui devra être repensé dans les années à venir.

Echéances

Le passeport jeune volontaire sera reconduit dans les années à venir.

Fiche action : « Atelier informatique 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'usage de l'outil informatique est devenu, depuis les trente dernières années, indissociable de la vie quotidienne : messagerie, moteur de recherche, courrier, photo, vidéo... Tous les supports de communication sont désormais exploitables sur l'ordinateur.

Pour autant, la démocratisation de cette technologie ne s'est pas accompagnée de formations pour la population. Si une majorité d'habitants en maîtrise l'utilisation, le développement constant des ordinateurs (et autres supports rattachés) perturbe l'acquisition de compétences qui doivent être sans cesse remises à jour.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour ce projet sont :

- ✦ Accompagner les habitants dans la découverte de l'outil informatique ;
- ✦ Former les participants à l'utilisation des logiciels (messagerie, traitement de texte, tableur) ;
- ✦ Proposer un accueil individualisé permettant à chaque participant de progresser à son rythme et sur les thématiques qu'il a repéré en amont.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cet atelier.

Les attentes du public

Les ateliers devront être réalisés à partir des besoins repérés par les participants. Un contenu pédagogique devra leur être transmis pour qu'ils puissent réinvestir les informations transmises lors des rencontres.

Le formateur fournira également des informations pratiques sur l'utilisation des ordinateurs : entretien, sauvegarde, antivirus...

Les participants devront, à la fin de cette action, être autonomes sur la manipulation d'un ordinateur et avoir quelques notions des logiciels présentés lors de ateliers.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les ateliers informatiques se dérouleront sur quatre mois : de novembre à février. Les séances dureront une heure et demi, tous les quinze jours.

Les ateliers seront organisés à la bibliothèque de Chauvé. Un intervenant se déplacera avec quelques ordinateurs et les ordinateurs de la bibliothèque seront également utilisés pour assurer la prestation.

Les séances seront présentées à l'aide d'un vidéoprojecteur.

Qualité des intervenants

L'intervenant est spécialisé dans la mise en place de formation informatique « tout public ». Il sera accompagné d'un animateur de la maison des enfants pour lancer le projet et effectuer un bilan de ce projet

Budget

Les charges liées à cette action comportent la prestation de l'intervenant, des frais de communication et la rémunération du personnel.

Partenaires

La bibliothèque de Chauvé et la maison des enfants proposeront conjointement ce projet aux habitants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins cinq habitants aux ateliers informatiques ;
- * La progression des participants entre le début du projet et la conclusion du projet ;
- * La satisfaction des participants ;
- * La reconduction du projet pour d'autres habitants.

Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent réinvestir les savoirs présentés lors des ateliers sur leur poste informatique, à leur domicile. Ainsi, les ateliers devront leur permettre de mieux connaître le fonctionnement d'un ordinateur et pouvoir utiliser, seul, les logiciels qui seront présentés lors des séances.

Les difficultés rencontrées

De nombreux prestataires peuvent proposer ce type de service mais avec des coûts importants. Cette action a donc été reportée à 2017 afin de choisir un intervenant avec une tarification adaptée.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Cette analyse sera effectuée en 2017.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

La conclusion sera effectuée en 2017.

Fiche action : « Atelier de théâtre adulte 2016/2017 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Dans la vie personnelle comme dans la vie professionnelle, les individus sont amenés à prendre la parole dans des groupes, à se présenter et à parler de soi, à interagir avec des collaborateurs diversifiés. Être capable de s'exprimer n'est donc pas un acte anodin.

De même, nous communiquons tous les jours avec notre langage corporel : attitude, tenue vestimentaire, intonation de la voix, utilisation du regard. Tous ces comportements et usages renvoient à des caractéristiques plus personnelles : estime de soi, confiance en soi, posture physique bienveillante.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- * La découverte et la signification du langage corporel ;
- * L'organisation de séances d'expression corporelle variées (vocales, théâtrales, improvisées) ;
- * Valoriser les aptitudes et attitudes positives des participants pour répondre à leurs besoins d'accomplissement ;
- * Transmettre des savoirs issus de l'expression théâtrale.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Les ateliers concerneront tous les habitants de la commune de Chauvé âgés d'au moins 14 ans.

Les attentes du public

Au regard du projet, il est attendu que les participants puissent, au terme du projet, s'exprimer plus facilement au sein d'un groupe, prennent conscience des informations qu'ils peuvent transmettre aux autres avec leur langage corporel, puisse agir sur ces informations pour contrôler leur communication.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les ateliers se dérouleront sur dix mois, de septembre à juin, au théâtre de Chauvé. Les séances auront lieu tous les quinze jours, exceptées lors de vacances scolaires. Elles dureront deux heures, ce qui représente un volume annuel de 36 heures.

Chaque séance comportera une thématique particulière. L'intervenant invitera les participants à s'exprimer sur le contenu de la séance précédente avant de présenter la séance du jour.

Qualité des intervenants

L'intervenant sera un professeur de théâtre, qui aura déjà réalisé des ateliers auprès d'adulte. Celui-ci sera accompagné d'un animateur de la maison des enfants pour le lancement du projet et pour en réaliser le bilan.

Budget

Les charges liées à ce projet comportent la prestation de l'intervenant, les frais de communication, les frais de déplacement de l'intervenant et la rémunération du personnel, pour une enveloppe global de 1 074 Euros.

Les produits de cette action comprennent les participations des personnes ainsi que les fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Ce projet est organisé en partenariat avec l'association de théâtre de Chauvé. La commune mettra également à disposition le théâtre de Chauvé.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins dix habitants aux séances de théâtre ;
- * La participation des mêmes habitants d'une séance à l'autre ;
- * La satisfaction des participants au terme des séances.

Les effets constatés

Il est attendu, qu'au terme des 36 heures, les habitants puissent s'exprimer plus facilement devant un public. Les savoirs transmis lors des séances devront pouvoir être réutilisés dans un cadre personnel, voire professionnel. Tout cela participera à la valorisation d'un sentiment de confiance en soi.

Les difficultés rencontrées

Cette action, mise en œuvre en partenariat avec la section de théâtre de l'association L'éclair de Chauvé, a rapidement trouvé son public, avec un bon retour des habitants sur l'intérêt de cette activité. Aucune difficulté n'est apparue dans la réalisation de ce projet qui, pour les participants, ne comporte que des points forts.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints. Il peut être noté que le professionnalisme de l'intervenant est un élément majeur dans la perception positive de l'atelier.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Cette activité renforce la confiance en soi des participants, participe à une meilleure expression orale. Tous les participants ont noté une réelle progression tout au long des séances pour développer de multiples savoirs/savoirs être.

Cette activité étant déployée sur deux années civiles, il est trop tôt pour effectuer une conclusion globale de cet atelier mais tous les participants ont demandé à ce que celui-ci soit reconduit dans les années à venir.

Echéances

Cet atelier sera reconduit en 2017/2018.

Fiche action : « Cours d'œnologie 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'activité vinicole est une « marque de fabrique » du savoir français. Elle s'est développée au fil des siècles et fait désormais partie intégrante de nos modes de vie.

Si la consommation d'alcool peut s'avérer dangereuse pour la santé, la découverte du monde viticole revêt un intérêt certain pour connaître nos régions, nos terroirs et, par la même occasion, mettre du sens dans la découverte des vignobles.

La dégustation des vins interroge les connaissances géographiques, les savoirs liés à la vinification (principes chimiques), la maîtrise des sens olfactifs, gustatifs et visuels.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- * Découvrir les principes de la dégustation des vins ;
- * Comprendre les principes de la vinification ;
- * Découvrir les différents vignobles présents en France.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Proposer des ateliers par des intervenants professionnels locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants, âgés d'au moins 18 ans, pourront participer au cours d'œnologie.

Les attentes du public

Il est attendu que les participants puissent découvrir les principes d'une dégustation et l'intérêt pédagogique de découvrir une région viticole. Ils pourront également découvrir les méthodes de vinification. Enfin, les cours d'œnologie permettront de présenter les terroirs régionaux, à travers les vins.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Les cours d'œnologie comprendront quatre séances de deux heures et se dérouleront à raison d'une séance tous les trois mois.

Qualité des intervenants

Les cours d'œnologie seront proposés par un sommelier qui réalise des interventions dans les centres de formation.

Budget

Cette action est autofinancée par les participations des personnes.

Partenaires

Ce projet est réalisé en partenariat avec la société Le curé nantais.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins dix personnes aux différents cours ;

- ✖ L'acquisition de connaissances sur le monde viticole ;
- ✖ La satisfaction des participants vis-à-vis des cours proposés.

Les effets constatés

Il est attendu que les participants puissent connaître les principes de la dégustation et non de la consommation des vins. Nous espérons contribuer à la prévention des risques liés à la consommation d'alcool en expliquant les méthodes reconnues pour apprécier ce produit.

Les difficultés rencontrées

Les cours d'œnologie sont organisés en partenariat avec Le curé nantais mais les participants gèrent désormais l'organisation de cet atelier. Certaines dates ont dû être repoussées car les informations n'étaient pas suffisamment relayées auprès des participants.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Tous les objectifs ont été atteints.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Les cours d'œnologie ont été unanimement appréciés par les participants. La qualité de l'intervenant, la proximité de cet atelier, la convivialité des rencontres ont permis la constitution d'un groupe de participants.

Echéances

Une deuxième session de cours d'œnologie sera mise en place en 2017, avec la constitution d'un deuxième groupe de participants.

Fiche action : « Sortie familiale 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

La commune de Chauvé, positionnée en milieu rural, est éloignée des structures socioculturelles des agglomérations environnantes. Les habitants peuvent avoir certaines difficultés à se mobiliser pour bénéficier des attraits que comportent ces établissements.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- ✖ Faciliter la découverte d'une structure culturelle départementale ;
- ✖ Proposer une offre culturelle accessible à tous les habitants grâce à la mutualisation des transports ;
- ✖ Promouvoir la rencontre des habitants sur une journée, en dehors de l'espace communal.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera tous les habitants de la commune de Chauvé.

Les attentes du public

Les habitants pourront découvrir un lieu culturel de la région nantaise tout en profitant d'une organisation pré établie. Cette action leur permettra également vivre cette expérience en famille, entre amis ou en faisant connaissance avec d'autres habitants.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

La sortie sera organisée un week end. Les habitants partiront en car le matin pour se rendre sur le site choisi. Chaque personne pourra déambuler jusqu'au déjeuner qui sera partagé par tous les participants. A la fin de l'après midi, un retour des habitants sur le déroulement de la journée sera proposé.

Qualité des intervenants

Aucun intervenant n'interviendra sur ce projet.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures d'alimentation, des fournitures de bureau, la prestation du lieu culturel choisi, les frais de transport, les frais de communication et la rémunération du personnel. Les charges sont valorisées à 1 618.50 Euros.

Les produits sont issus des participations des habitants (400 Euros) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Aucun partenariat ne sera mis en place pour l'organisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- ✖ La participation d'au moins 35 personnes à la sortie familiale ;
- ✖ La découverte d'une structure culturelle avec une programmation adaptée à tous les publics ;
- ✖ La satisfaction des habitants par rapport à l'expérience partagée sur la journée.

Les effets constatés

La constatation d'effets liés directement à l'organisation de cette action peut paraître délicate. Néanmoins, il est attendu que les participants puissent donner leur avis sur l'intérêt d'organiser ce type d'évènement et leur proposer, au terme de l'action, d'en assurer l'organisation pour les années à venir. Cette sortie pourrait valoriser la rencontre des habitants autour d'un projet commun.

Nous avons observé des échanges entre enfants et parents lors des visites, du repas ou des jeux, la satisfaction des parents d'avoir pu partager un temps en famille, un nombre significatif de familles ayant participé aux deux sorties et les retours/remerciements des familles par courriel/oral.

Les difficultés rencontrées

Les sorties familiales doivent permettre aux familles les plus isolées de bénéficier des apports de ce type d'action. Il est toutefois difficile de capter ce public sans assurer un accompagnement régulier.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

L'objectif « Proposer deux sorties à l'extérieur pour favoriser le partage des loisirs et promouvoir la réalisation d'expérience en famille » a été pleinement atteint. Tous les autres objectifs ont également été abordés, notamment lors de la sortie à Nantes en ce qui concerne l'apport de supports théoriques en lien avec la fonction parentale et la préparation par les familles des temps d'activités.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Le nombre important de familles ayant participé à ces deux sorties démontre l'intérêt que portent les parents aux temps récréatifs et culturels passés avec leurs enfants. Ces deux sorties ont été remplies et nous avons même refusé quelques personnes. Il est intéressant de noter que la plupart des familles présentes lors de la sortie à Branféré sont venues également à la sortie à Nantes.

Les sorties et activités culturelles sont des temps importants dans la vie d'une famille. Elles favorisent la transmission des savoirs des parents vers les enfants et des enfants vers les parents, au travers d'une expérience partagée. Ces sorties « collectives » permettent également de se confronter aux modes de fonctionnements d'autres familles et de renforcer le lien social entre une part des habitants de la commune. Il nous semble donc nécessaire de poursuivre ce type d'action dans le cadre des REAAPs ou de notre agrément « Espace de vie sociale ».

Echéances

Ce type de projet gagnera en valeur en se poursuivant sur les années futures avec un engagement grandissant des familles qui se réuniraient régulièrement pour définir les lieux et thèmes des sorties à venir.

Fiche action : « Balade contée et gourmande 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Les champs et bordures forestières qui entourent la commune de Chauvé contiennent de nombreuses espèces végétales et animales méconnues du grand public.

De même, les chemins permettant la déambulation des habitants autour de la commune ne sont pas connus de tous s'ils ne font pas l'objet d'une signalétique particulière.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus sont :

- * La découverte du patrimoine végétale et animal présent sur la commune de Chauvé ;
- * La découverte de circuit pédestre autour de la commune ;
- * La valorisation des produits alimentaires locaux.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants pourront participer à cette action.

Les attentes du public

Les habitants pourront se familiariser avec les chemins de Chauvé, bénéficier des connaissances de l'intervenante autour des plantes et des oiseaux et goûter aux produits locaux, fabriqués sur la commune.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action se déroulera en soirée et durera trois heures. La balade proposée devra être adaptée à tous les publics, aux enfants comme aux adultes.

Le départ aura lieu du parc municipal de Chauvé et emmènera le groupe de promeneur dans la campagne chauvéenne. Le retour se fera également dans le parc municipal pour clôturer la balade et connaître le ressenti des habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenante est spécialisée dans la faune et la flore locale. Elle sera accompagnée de la bibliothécaire de Chauvé et d'un animateur de la maison des enfants.

Budget

Les charges liées à ce projet comprennent des fournitures alimentaires, la prestation de l'intervenante, des frais de communication et la rémunération du personnel. Les charges sont valorisées à 395 Euros.

Les produits sont issus des fonds dédiés de l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

La bibliothèque de Chauvé et l'association Le sens des simples organiseront ce projet avec la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins 15 personnes à cette balade ;
- * La réalisation d'une présentation de la faune et de la flore adaptée à tous les publics ;
- * La satisfaction des habitants par rapport au circuit pédestre réalisé.

Les effets constatés

Il est attendu que chaque participant puisse utiliser les connaissances abordées lors de la balade dans un autre contexte : reconnaissance des oiseaux, des plantes et des chemins qui peuvent amener à effectuer de nouvelles balades.

Cette action permettra également de présenter aux habitants des produits alimentaires issus de la commune de Chauvé. Nous espérons donner envie aux habitants de consommer des produits locaux, de qualité.

Les difficultés rencontrées

Cette animation comprenait plusieurs difficultés mais qui n'ont pas eu d'incidence sur le déroulement du projet : la coordination d'interventions différentes sur une même animation et l'influence de la météorologie dans la réalisation d'une activité en extérieur.

Il est noté que la coordination des différentes interventions est une difficulté mais également un point fort de cette matinée puisqu'elle a nourri l'échange au sein du groupe.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les objectifs ont été parfaitement réalisés lors de cette matinée. Les habitants ont unanimement apprécié les explications sur la faune/flore locales et la découverte des chemins de campagne autour du bourg de Chauvé. Ce type d'animation, porté sur un effectif réduit, répond pleinement à des objectifs transversaux dans le cadre de l'Espace de vie sociale : rencontre des habitants, échange de savoirs, renforcement d'un vécu intrafamilial, prise de repères sur son territoire...

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Cette action, en partenariat avec l'association Liâne, a accueilli vingt cinq participants et comprenait une liste d'attente d'une vingtaine de personne. Ce succès est d'autant plus marquant que les participants souhaitent réitérer cette animation en 2017.

Echéances

Cette action sera remise en œuvre en 2017.

Fiche action : « Soirée de théâtre improvisation 2016 »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

L'activité théâtrale comporte de nombreuses ramifications dont les représentations de spectacle, la médiation théâtrale, les séminaires de théâtre, les comédies...

Les improvisations de saynètes, par des acteurs professionnels et en utilisant les propositions du public, aboutissent à la création d'un spectacle unique, éphémère, qui appartient à tous les protagonistes présents lors de l'évènement.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette actions sont :

- ✦ Proposer une création collective ou chaque participant sera acteur du spectacle ;
- ✦ Sensibiliser les habitants à l'expérience culturelle partagée ;
- ✦ Intégrer une offre culturelle supplémentaire sur la commune.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Organiser des déplacements pour favoriser les pratiques socioculturelles et les découvertes locaux ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Tous les habitants ayant au moins 12 ans pourront participer au spectacle.

Les attentes du public

Les spectateurs pourront participer directement à la création du spectacle. Ils pourront souffler des mots ou des idées, guidés par les improvisations des comédiens. Ils pourront découvrir le théâtre improvisé, avec un mélange savant d'humour et d'interaction public/comédien.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Cette action sera organisée dans les locaux de la maison des enfants, en soirée. Les animateurs de la maison des enfants accueilleront les spectateurs.

La Ligue d'improvisation Nantes atlantique proposera deux sessions de 45 minutes autour de saynètes improvisées, en interaction avec le public.

Qualité des intervenants

Les comédiens qui interviendront lors de la soirée joueront le spectacle le « BLABLABAR ». Ce sont des acteurs professionnels qui ont déjà présenté ce spectacle dans des structures culturelles.

Budget

Les charges liées à ce projet sont composées de fournitures alimentaires, de la prestation des comédiens, des frais de communication et de la rémunération du personnel. Elles sont valorisées à 2 317 Euros.

Les produits sont issus des participations des spectateurs (240 €) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

Aucun partenaire n'accompagnera la réalisation de ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La participation d'au moins 35 personnes à la soirée ;
- * Le bon déroulement des saynètes et la qualité des improvisations proposées par les comédiens ;
- * La satisfaction des habitants par rapport à la création proposée.

Les effets constatés

Il est attendu que cette nouvelle proposition culturelle, sur la commune de Chauvé, puisse être un tremplin à l'émergence de nouvelles actions culturelles pour les années à venir. Les participants seront sollicités sur l'organisation de nouveaux évènements dans lesquels ils pourraient s'investir.

Les difficultés rencontrées

Promouvoir des actions culturelles en milieu rural, sur une structure non répertoriée comme étant spécialisée dans le déploiement de spectacles vivants, est un défi auquel s'est confronté l'association. Cela implique d'importants investissements en matériel et une implication soutenue de la part des animateurs.

La communication est également un élément essentiel, qui impacte directement la réussite de ce type d'évènement.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les trois objectifs retenus ont été atteints, sans modération vis-à-vis des attentes de l'association. Le travail réalisé par la Ligue d'Improvisation de Nantes Atlantique est d'une grande qualité et permet un déploiement relativement simple sur des structures non professionnelles. De ce fait, l'intégration d'une nouvelle offre culturelle sur le territoire est relativement simple, si l'on écarte la charge importante de travail à réaliser en amont.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

Cinquante habitants se sont déplacés pour cette nouvelle manifestation et cela vient conforter l'intérêt que portait l'association sur les objectifs définis.

Echéances

Cette action sera reproduite en 2017.

Fiche action : « Promotion des actions culturelles avec le collectif SER »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Des actions culturelles sont organisées tout au long de l'année dans les différentes communes du Pays de retz.

Les informations liées aux programmations culturelles sont transmises aux habitants par les services de communication propres aux structures culturelles.

Il est peu évident, pour les habitants, d'accéder à toutes les programmations pour pouvoir assister aux spectacles.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette action sont :

- * Rendre accessible la communication autour des spectacles présentés dans le Pays de retz ;
- * Partager les programmations des structures culturelles sur un outil simplifié.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Centraliser et relayer les informations sur les actions culturelles ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera tous les habitants de la commune de Chauvé.

Les attentes du public

Les habitants peuvent être intéressés par des programmations culturelles locales, à condition qu'elles aient accès aux informations concernant les spectacles.

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

La maison des enfants proposera une page « Activités culturelles » sur son site internet pour présenter les actions culturelles du Pays de retz.

L'animateur de l'association, en charge de la communication, mettra en ligne les programmations issues du collectif Spectacles En Retz.

Qualité des intervenants

Aucun intervenant ne sera déployé sur cette action.

Budget

Aucune charge n'est référencée dans cette action.

Partenaires

Le collectif Spectacle En Retz transmettra à l'association son outil de programmation pour qu'il soit mis en ligne sur le site internet de la maison des enfants.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluation retenus sont :

- * La réalisation d'une page internet dédiée aux actions culturelles du Pays de retz ;
- * L'utilisation et la satisfaction des habitants par rapport aux informations mises en ligne.

Les effets constatés

Nous espérons que les habitants seront amenés à fréquenter plus facilement les structures culturelles présentes sur nos territoires.

Les difficultés rencontrées

Aucune difficulté n'a été répertoriée pour cette action.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Aucun écart n'a été constaté pour cette action.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

La mise en ligne des programmations du Collectif Spectacle en retz est automatiquement réalisée par les liens des sites internet (Maison des enfants et Spectacle en retz). Il est toutefois difficile de connaître l'efficacité de ce dispositif puisque nous ne réalisons pas d'enquête auprès des habitants.

Echéances

Le lien entre notre site internet et celui du Collectif restera effectif dans les années à venir.

Fiche action : « Stage de théâtre pour adolescents »

a. L'ACTIVITE

Constat de l'activité

Une association de théâtre est présente à Chauvé mais ne propose pas d'atelier pour les adolescents.

L'adolescence est une période de transition importante dans la construction identitaire des individus. Le théâtre est un support intéressant pour que les jeunes puissent s'exprimer et s'épanouir, au contact des autres.

Objectifs de l'activité

Les objectifs retenus pour cette activité sont :

- ✖ La découverte d'une activité d'expression artistique ;
- ✖ Le développement d'aptitudes proprioceptives ;
- ✖ La valorisation d'une estime de soi positive.

Rapport entre les objectifs et le projet social

Cette action correspond à l'orientation « Développer l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs » et à l'objectif « Impulser des créations collectives ».

b. LES ATTENTES DES HABITANTS

Le public concerné

Cette action concernera les adolescents ayant entre 10 ans et 14 ans.

Les attentes du public

Les adolescents pourront s'exercer à la pratique du théâtre avec, au terme du stage, une représentation devant un public. Ils pourront s'exercer autour d'ateliers ludiques aux différentes manières de s'exprimer : avec le corps, avec la voix, avec le regard, avec leur attitude...

c. MISE EN ŒUVRE ET ORGANISATION

Descriptif de l'organisation (fréquence / méthode pédagogique)

Le stage se déroulera sur cinq jours, à raison de 4 heures par jour. Les jeunes seront accueillis par le coordinateur de projet qui intervient auprès des adolescents tout au long de l'année.

L'intervenant proposera ensuite des ateliers pour initier les jeunes à la pratique du théâtre et construira, avec eux, une représentation. Celle-ci sera l'aboutissement du stage et sera présentée aux habitants.

Qualité des intervenants

L'intervenant sera un professeur de théâtre, qui aura déjà réalisé des ateliers auprès d'adolescents. Celui-ci sera accompagné du coordinateur de projet tout au long du stage.

Budget

Les charges liées à ce projet sont composées des prestations de l'intervenant, des frais de communication, des frais de déplacement et de la rémunération du personnel. Elles sont valorisées à 1 170 €.

Les produits sont issus des participations des adolescents (200 €) et des fonds dédiés par l'Espace Vie Sociale.

Partenaires

L'association de théâtre et la maison des enfants construiront conjointement ce projet.

d. EVALUATION DE L'ACTIVITE

Les outils d'évaluation

Les outils/critères d'évaluations retenues sont :

- ✖ La participation d'au moins 10 jeunes au stage de théâtre ;

- ✘ La réalisation d'une représentation par les adolescents, pour les habitants ;
- ✘ La satisfaction des jeunes quant à l'expérience partagée pendant une semaine.

Les effets constatés

Il est attendu que les jeunes puissent approfondir leurs premières connaissances dans le monde du théâtre en intégrant la troupe de théâtre de Chauvé ou en allant découvrir des représentations de théâtre sur les structures culturelles locales.

Les difficultés rencontrées

Il nous a ainsi été très difficile de mobiliser des adolescents en dehors du réseau de la « Maison des Jeunes ».

La mise en place d'une activité théâtrale par notre association, qui n'est pas encore reconnue comme mettant en place des activités culturelles, n'est pas habituelle pour les habitants de la commune.

Pour des raisons d'organisation et de disponibilité des animateurs « Jeunesse », ce stage de théâtre était organisé en parallèle d'une semaine d'ouverture de la Maison des Jeunes. L'offre de loisirs entraine donc en concurrence sur cette période.

Analyse des écarts entre les objectifs et les résultats obtenus

Les trois objectifs fixés ont été atteints pour chacun des jeunes ayant participé à ce stage.

Au cours de ce stage, les jeunes ont pu écrire et mettre en scène une pièce sur une thématique liée à l'adolescence. La qualité de l'intervention du comédien professionnel a permis aux six jeunes investis de découvrir le théâtre comme moyen d'expression tout en valorisant leurs apprentissages lors d'une représentation devant leurs familles et d'autres jeunes de la commune.

e. LES PISTES D'AMELIORATION

Conclusion

La mise en place de ce stage, mené par un intervenant professionnel, a permis de répondre aux attentes des jeunes et d'une association partenaire (*Éclair de Chauvé, section théâtre*).

Echéances

Aucune échéance à venir.

LE RAPPORT FINANCIER

2016

- Maison des enfants -

V. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER

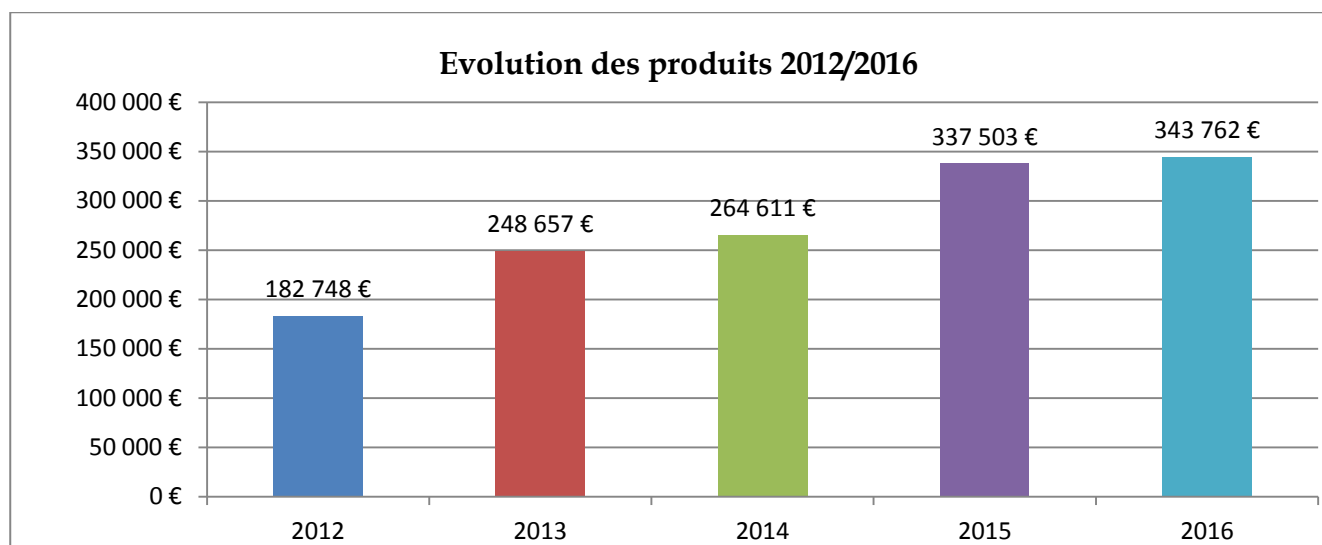
Le rapport financier 2016 reprend l'ensemble des éléments importants issus du compte de résultat 2016⁶, du bilan de 2016 et du suivi de trésorerie.

Le budget prévisionnel 2017⁷ est, quant à lui, référencé dans les annexes.

Les produits de l'exercice 2016

Les produits de l'exercice 2016 sont issus des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels.

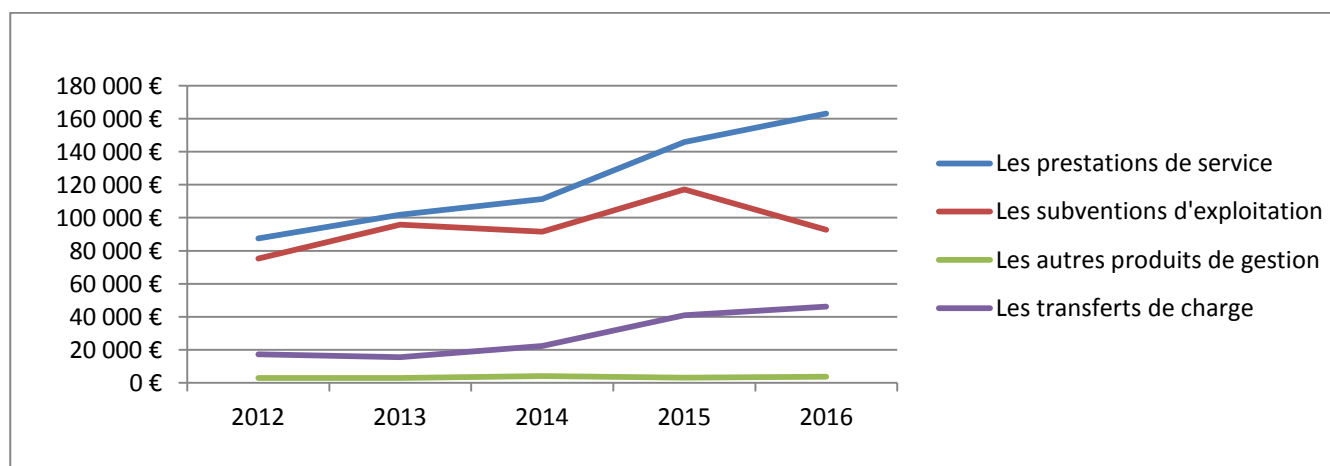
Les produits sont en constante augmentation sur les derniers exercices :



a. Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation représentent les gains de l'association. Ils comprennent les prestations de service, les subventions d'exploitation, les autres produits de gestion et les transferts de charge.

Les produits d'exploitation sont en augmentation constante depuis cinq ans :

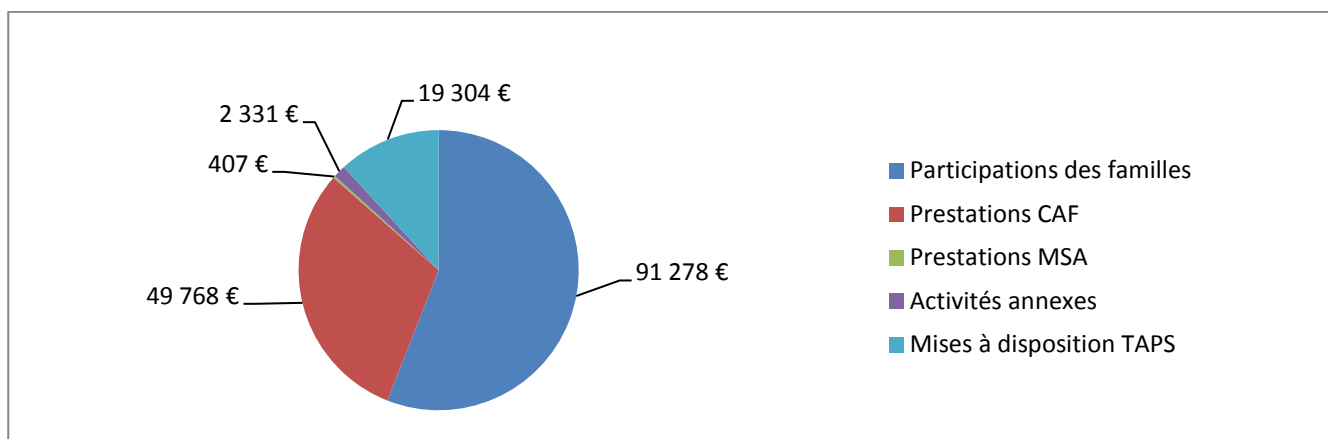


Les prestations de service

Les prestations de service représentent les produits perçus par l'association en rapport avec les activités proposées aux adhérents. Pour 2016, elles comprennent la répartition suivante :

⁶ Cf. Annexe 5 « Le rapport financier 2015 », p.76

⁷ Cf. Annexes 6 et 7 « Les charges prévisionnelles 2016 » et « Les produits prévisionnels 2016 », p.95 et 97



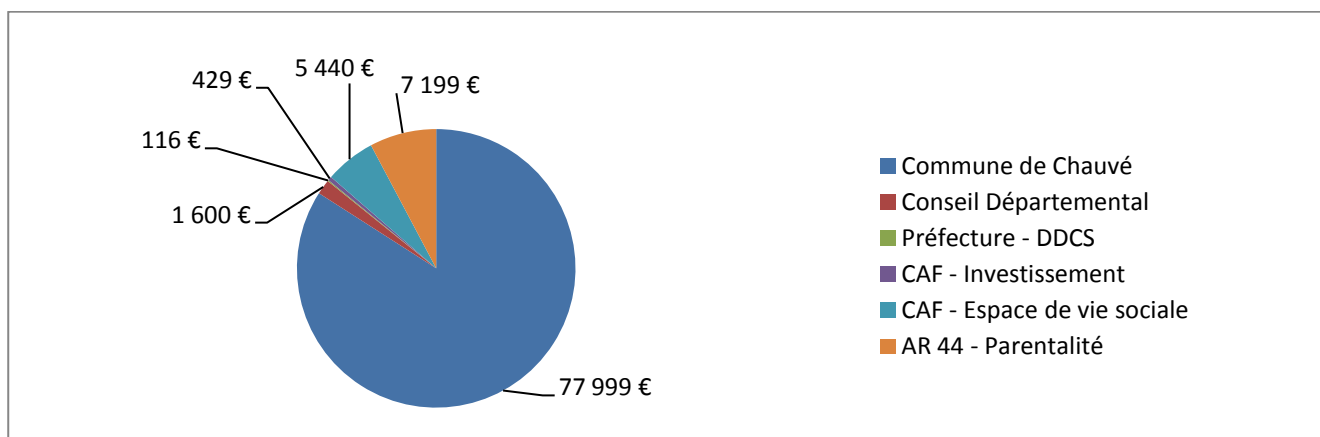
Entre 2015 et 2016, on remarque les évolutions suivantes :

- * + 4 928 €uros de participation des familles ;
- * + 8 068 €uros de prestation de service CAF ;
- * - 423 €uros de prestation de service MSA ;
- * + 2 069 €uros de produits des activités annexes ;
- * + 2 557 €uros de mise à disposition de personnels.

L'augmentation globale des activités de l'association génèrent des ressources supplémentaires qui sont valorisées par des financements de nos partenaires (notamment CAF). Il peut être noté que ces augmentations de ressources sont à mettre en perspective avec les augmentations de charges associées.

Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation représentent toutes les subventions perçues par l'association pour mettre en œuvre le projet et les différentes actions concernées. Pour 2016, elles comprennent la répartition suivante :



Entre 2015 et 2016, on remarque les évolutions suivantes :

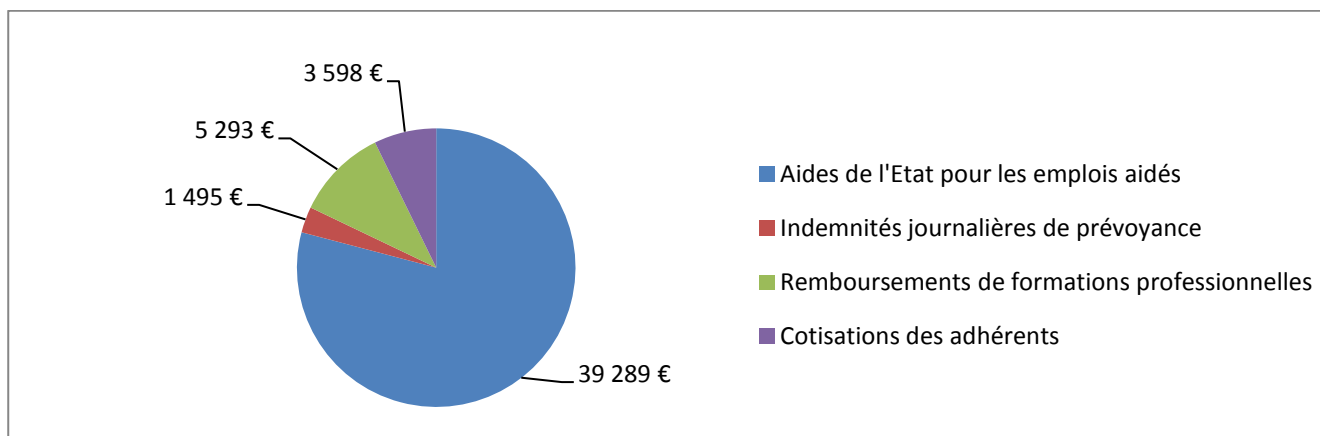
- * - 1 000 €uros, fin du contrat d'apprentissage et des aides associées (Conseil régional) ;
- * - 20 820 €uros de subvention communale ;
- * + 149 €uros de subvention d'investissement (CAF) ;
- * - 1 384 €uros de subvention d'investissement (DDCS) ;
- * + 5 028 €uros de subvention de fonctionnement (REAAP - Actions parentalité).

Ces subventions sont, pour une part, sur un dispositif pluriannuel : convention pluriannuelle avec la Commune de Chauvé et convention tripartite avec la CAF et la Commune de Chauvé (Espace de vie sociale).

Les autres subventions sont valorisées en fonction des projets portés par La maison des enfants et attribuées annuellement.

Les transferts de charge et autres produits de gestion

Les autres produits de gestion correspondent aux cotisations versées par les adhérents pour leur participation aux activités de l'association. Les transferts de charge représentent tous les produits perçus par l'association pour la formation professionnelle, pour les contrats aidés par l'Etat et pour le remboursement des arrêts maladie des salariés.



Entre 2015 et 2016, on remarque les évolutions suivantes :

- * + 5 147 Euros d'aide de l'Etat pour les emplois aidés ;
- * - 1 581 Euros d'indemnités journalières de sécurité sociale ;
- * + 1 669 Euros de remboursements de formations professionnelles ;
- * + 539 Euros de cotisations des adhérents.

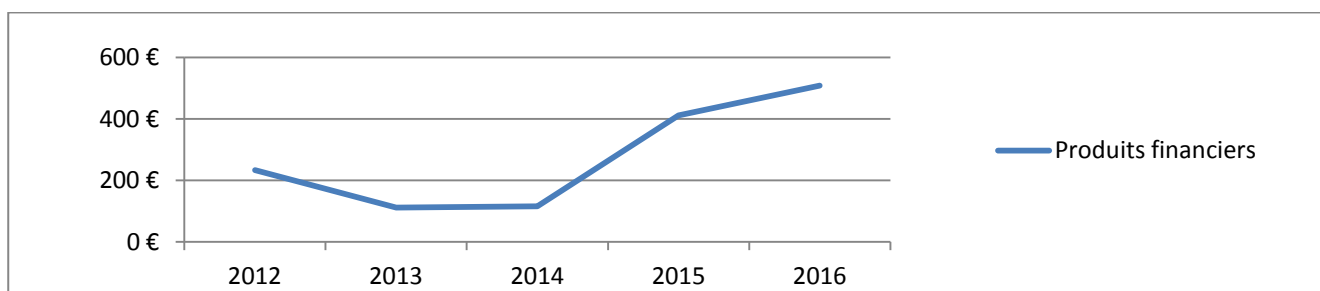
Les transferts de charge liés aux emplois aidés dans l'association ont connu une forte progression mais restent variables en fonction des dates de signature des contrats.

Les indemnités journalières de sécurité sociale et les remboursements de formations professionnelles sont la retranscription de la vie de l'association, plus ou moins prévisible.

Les cotisations de adhérents sont en augmentation depuis plusieurs années, notamment avec l'ouverture de nouveaux services.

b. Les produits financiers

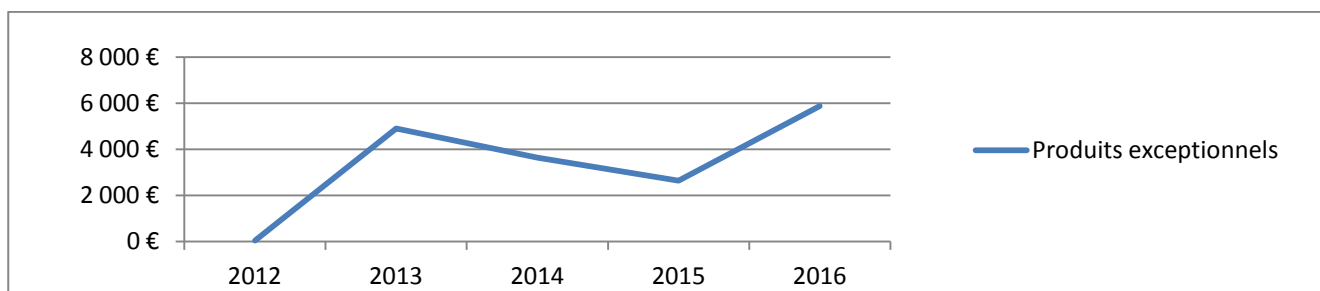
Les produits financiers représentent les intérêts perçus par l'association sur le placement financier de sa trésorerie.



Issus de la trésorerie et du solde des comptes bancaires, les produits financiers sont en augmentation depuis plusieurs années et valorisent une meilleure gestion des flux financiers.

c. Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels représentent tous les produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association.



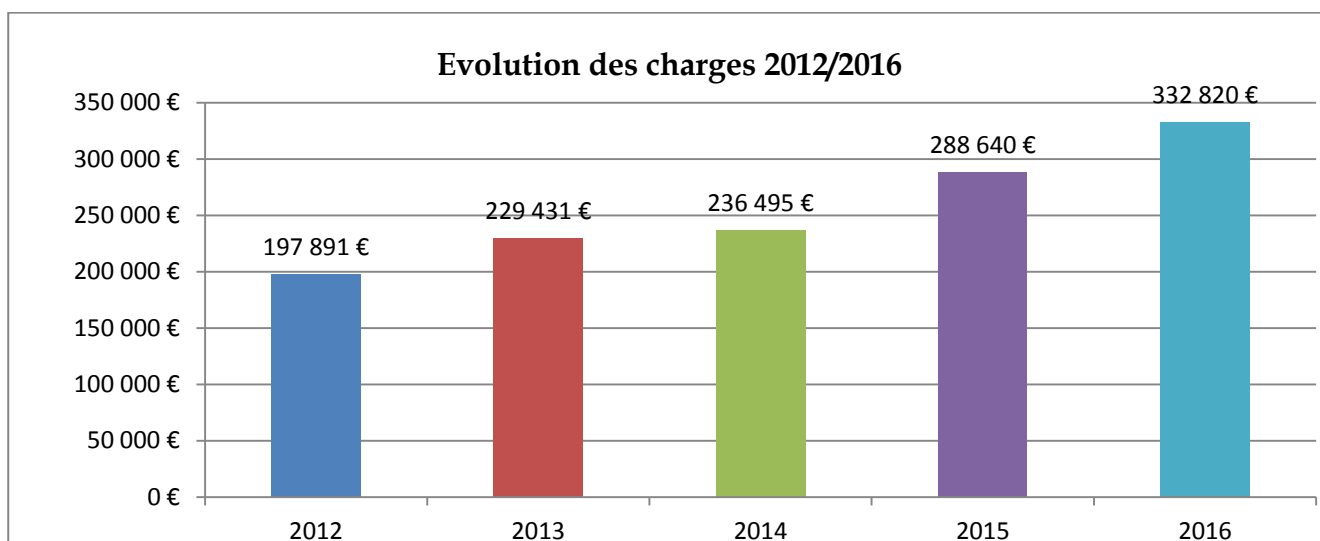
Entre 2015 et 2016, on remarque les évolutions suivantes :

- * + 2 080 € de produits exceptionnels sur des exercices antérieurs (Prestation CAF et remise Manutan) ;
- * + 1 167 € de produits exceptionnels liés à une quote part d'amortissement de la subvention d'investissement.

Les charges de l'exercice 2016

Les charges de l'exercice 2016 sont issues des charges d'exploitation, des charges financières et des charges exceptionnelles.

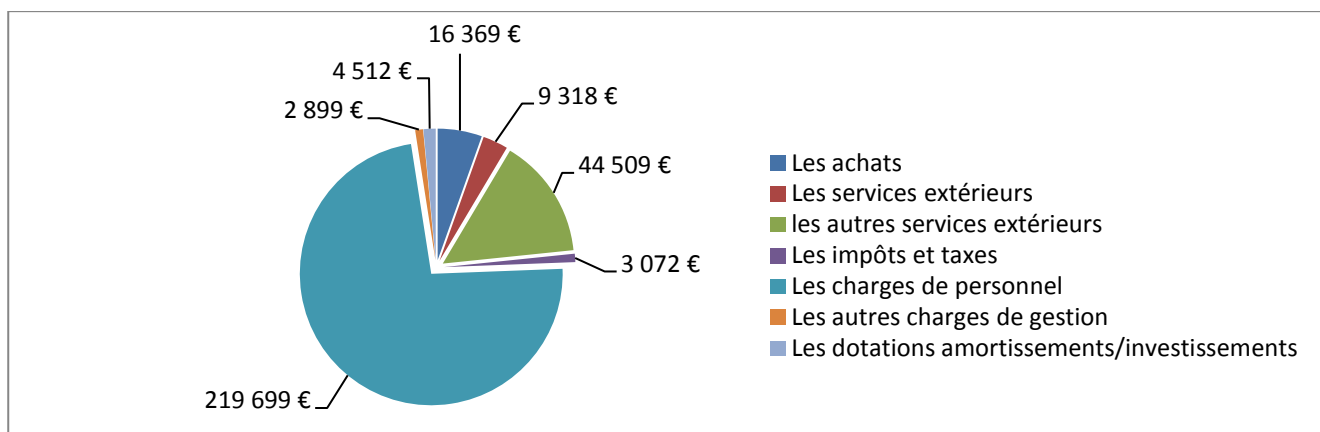
Les charges sont en constante augmentation sur les derniers exercices :



a. Les charges d'exploitation

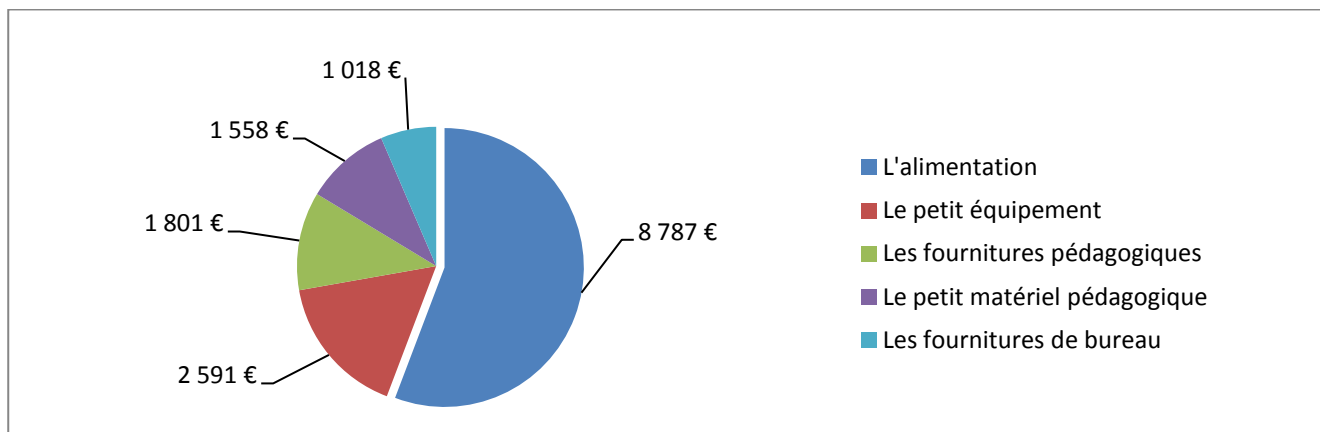
Les charges d'exploitation traduisent la perte de richesse de l'association nécessaire à la création et au développement des services.

Pour 2016, les charges d'exploitation se répartissent de la manière suivante :



Les achats

Ce poste comprend l'ensemble des achats ayant vocation à être consommés par l'association. Les cinq principaux postes d'achat sont détaillés ainsi :

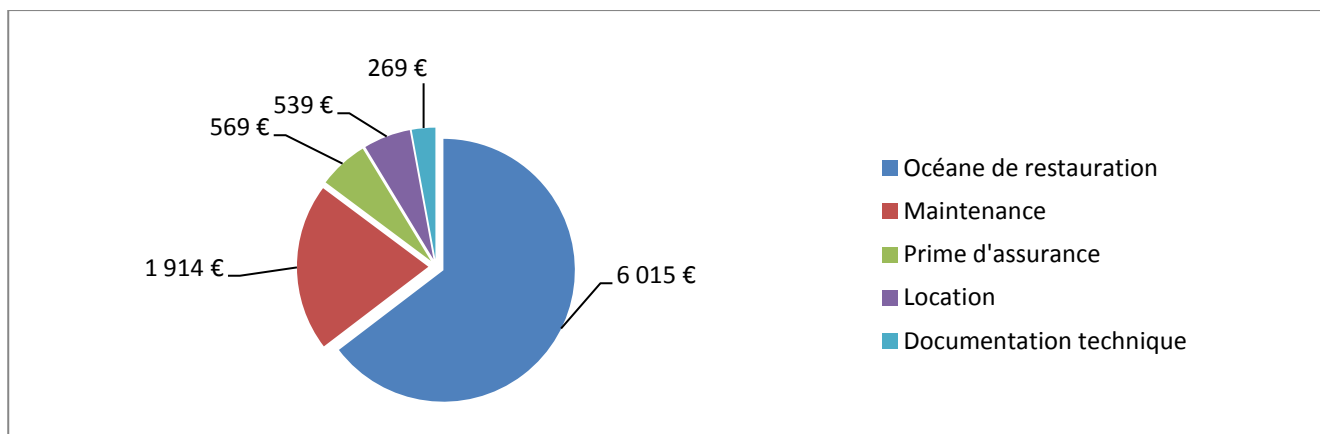


Entre 2015 et 2016, cette classe de compte a diminué de 4 697 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- * + 1 200 Euros d'alimentation ;
- * + 123 Euros de petit équipement ;
- * - 637 Euros de fournitures pédagogiques ;
- * - 4 867 Euros de petit matériel pédagogique ;
- * - 369 Euros de fournitures de bureau.

Les services extérieurs

Ce poste comprend toutes les charges en provenance des tiers autre que les achats. Les cinq principaux postes de services extérieurs sont détaillés ainsi :



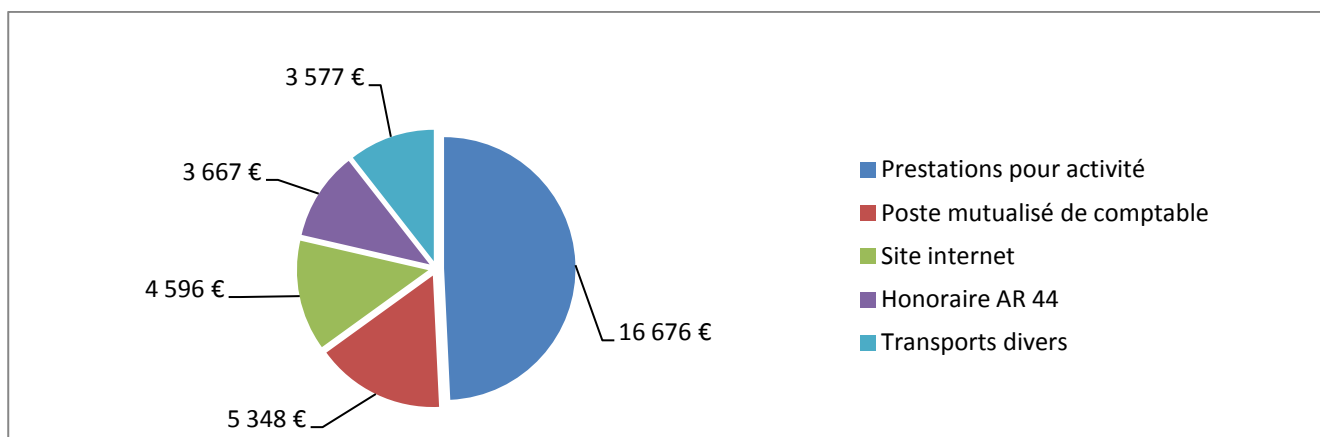
Entre 2015 et 2016, cette classe de compte a diminué de 4 190 Euros. On remarque les évolutions suivantes :

- * + 377 Euros d'Océane de restauration ;
- * + 599 Euros de maintenance ;
- * - 620 Euros de location ;
- * + 81 Euros de documentation technique.

Le diagnostic de territoire, valorisé à 4 650 Euros en 2015, représente un écart important entre les deux années.

Les autres services extérieurs

Ce poste comprend les charges externes qui proviennent directement des besoins de l'association pour ses activités. Les cinq principaux postes des autres services extérieurs sont détaillés ainsi :



Entre 2015 et 2016, cette classe de compte a augmenté de 17 257 euros. On remarque les évolutions suivantes :

- * + 9 301 Euros de prestations pour activité du fait des actions de l'Espace de vie sociale ;
- * + 3 361 Euros de poste mutualisé de comptable (Remplacement du temps partiel d'Antoine BOURDOISEAU et diminution des aides de cet emploi aidé) ;
- * + 709 Euros de transports divers (location de cars pour les séjours et pour les actions de l'Espace de vie sociale) ;

La réalisation du site internet, pour un coût total de 4 596 euros et qui n'impactera que l'exercice 2016, explique en partie cette importante augmentation entre les deux exercices.

Les impôts et taxes

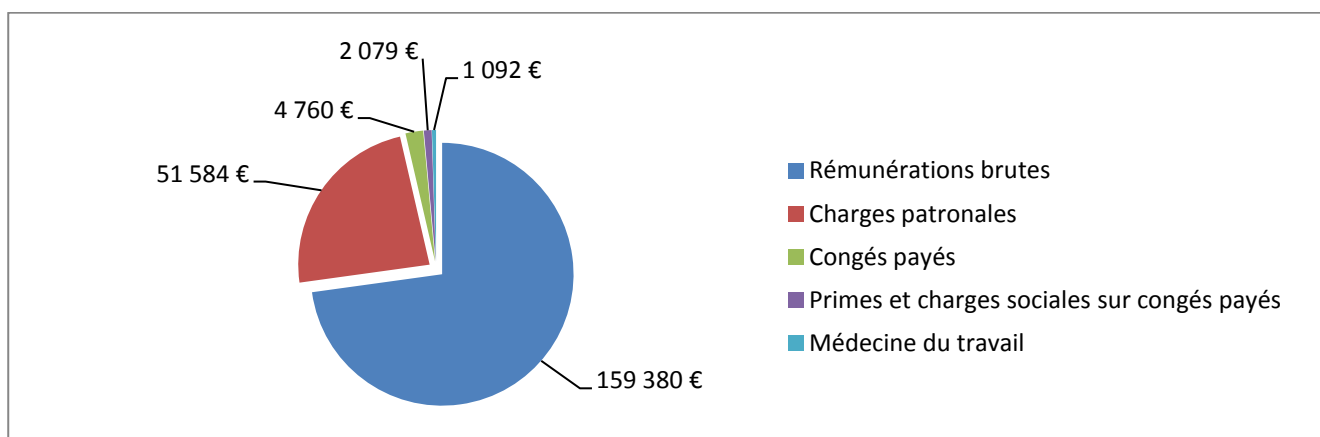
Ce poste comprend tous les versements obligatoires à l'Etat et aux collectivités ainsi que tous autres versements institués par l'autorité publique permettant de financer des actions particulières. Un seul compte est concerné en 2016 par ce poste : le financement de la formation continue tout au long de la vie.

Entre 2015 et 2016, ce compte est passé 2 704 euros à 3 072 euros, soit une augmentation de + 998 euros. Cette évolution est corrélée au développement des charges de personnel dans l'association.

Les charge de personnel

Ce poste comprend les rémunérations versées au personnel de l'association, en contre partie du travail fourni, mais également aux charges sociales liées à ces rémunérations et aux diverses indemnités et primes allouées.

Les cinq principaux postes des charges de personnel sont détaillés ainsi :



Entre 2015 et 2016, cette classe de compte a augmenté de 33 174 euros. On remarque les évolutions suivantes :

- * + 17 560 Euros de rémunérations brutes, liées aux recrutements de nouveaux animateurs ;
- * + 7 626 Euros de charges patronales (même explication que ci-dessus) ;
- * + 5 091 Euros de congés payés, du fait de salariés n'ayant pas suffisamment cotisé pour solder leur congés payés et d'un arrêt maladie de longue durée (congés payés non soldés) ;

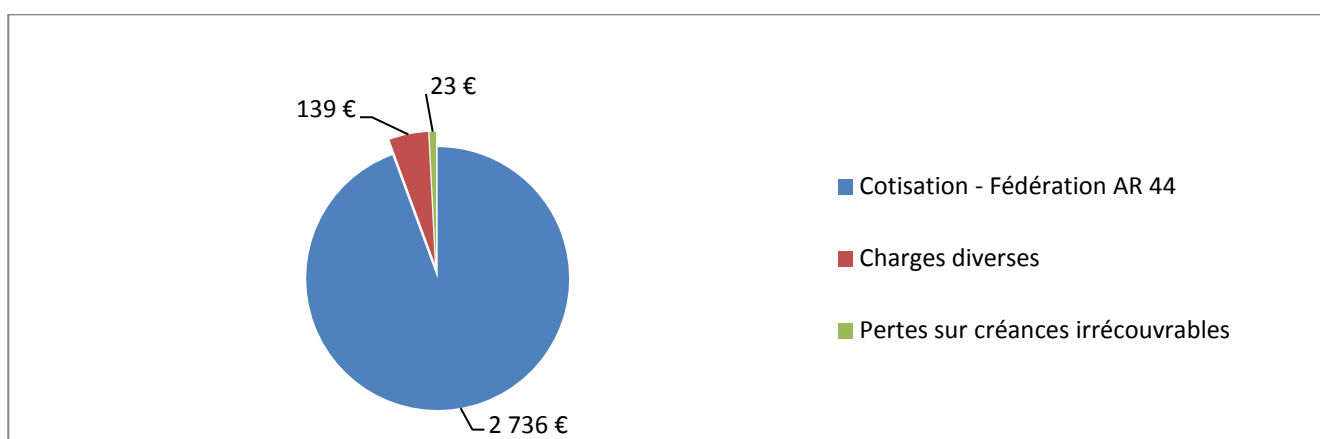
- * + 2 059 € de primes et charges sociales sur congés payés suite à l'application d'un contrat de complémentaire santé obligatoire au 01 janvier 2016.

Les rémunérations brutes et les charges patronales ont largement contribué à l'importante évolution des charges de personnel. Cette augmentation est due aux recrutements de nouveaux animateurs (Temps d'accueil périscolaire, ouverture de la maison des jeunes, augmentation de la fréquentation des jeunes), au recrutement d'une directrice pour le nouveau service de micro crèche, aux nombreux arrêts maladie ayant nécessité un remplacement ainsi qu'au développement de l'ancienneté et du déroulement de carrière.

Les autres charges de gestion

Ce poste comprend les charges qui proviennent d'évènements concernant l'exploitation de l'association mais qui ont vocation à être ponctuelles.

Les trois postes des autres charges de gestion sont détaillés ainsi :



Entre 2015 et 2016, cette classe de compte a diminué de 1 247 €uros. On remarque les évolutions suivantes :

- * - 1 835 €uros de pertes sur créances irrécouvrables, du fait de l'application d'une procédure sur les factures impayées entraînant une meilleure gestion de notre suivi comptable ;
- * + 656 €uros de cotisations à la fédération Animation rurale 44, liées à l'augmentation des adhérents de l'association.

Les dotations aux amortissements/investissements

Ce poste comprend la dépréciation des éléments physiques de l'association (mobilier, logiciel, électroménager, etc.) ainsi que les provisions réalisées par couvrir certains risques.

Le compte « Dotations aux amortissements » est le seul concerné par ce poste de charge et est valorisé à 4 512 €uros en 2016, soit une augmentation de 1 921 €uros par rapport à 2015. Cette augmentation est due aux nombreux investissements effectués pour l'équipement de la maison des jeunes et au remplacement de matériel d'électroménager.

b. Les charges financières

Aucune charge financière n'a été réalisée dans les exercices budgétaires de l'association.

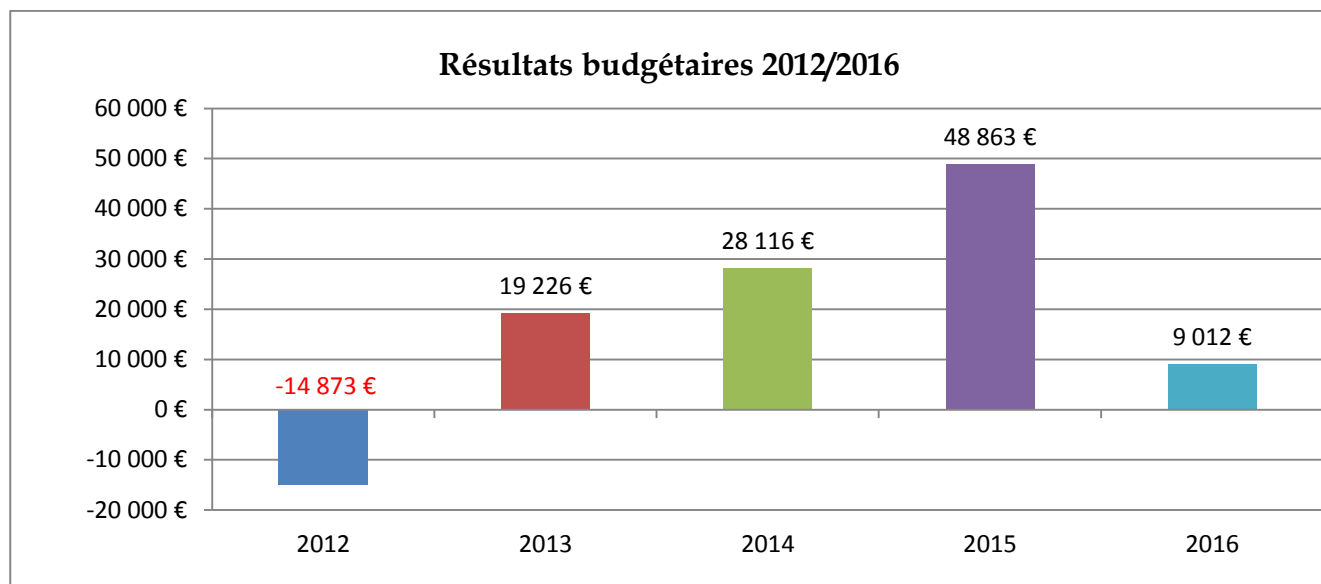
c. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles représentent toutes les charges qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association.

En 2016, ce compte est valorisé à 635 €uros, soit une diminution de 568 €uros par rapport à 2015. Ces charges exceptionnelles sont dues à la régularisation d'une facture de fournisseur issue de l'exercice 2015 et la régularisation d'une prestation de service CAF.

Le résultat de l'exercice budgétaire 2016

Le résultat d'un exercice budgétaire représente l'écart entre les produits et les charges à la date de clôture d'un exercice. Lorsque les produits sont supérieurs aux charges, l'association réalise un excédent budgétaire. Lorsque les charges sont supérieures aux produits, l'association réalise un déficit budgétaire. Dans les deux cas, c'est l'Assemblée générale qui affecte le résultat de l'exercice budgétaire.



Le résultat de l'exercice budgétaire 2016 est un excédent de 9 011,56 Euros.

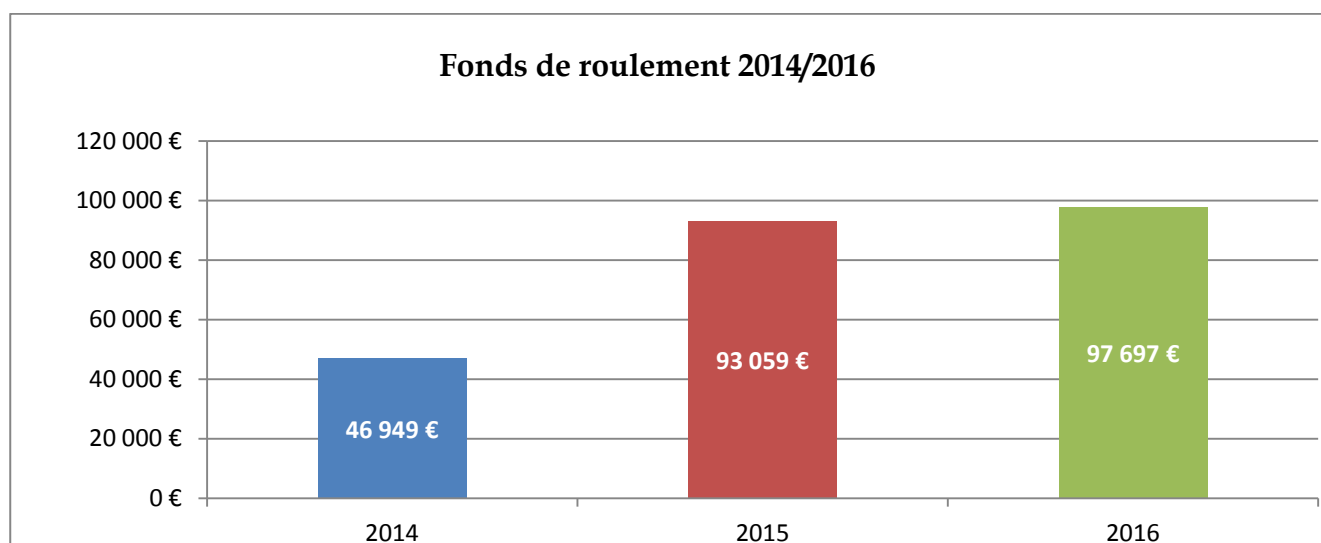
L'analyse financière

L'analyse financière apporte un éclairage sur la réalité économique de l'association, en utilisant les données issues du bilan et du compte de résultat.

a. Le fonds de roulement global

Le fonds de roulement global est la différence entre les financements à long terme et l'actif immobilisé brut. Il comprend les fonds propres de l'association, les provisions pour risques et charges dont on déduit l'actif immobilisé.

Les fonds de roulement des trois derniers exercices se répartissent de la manière suivante :

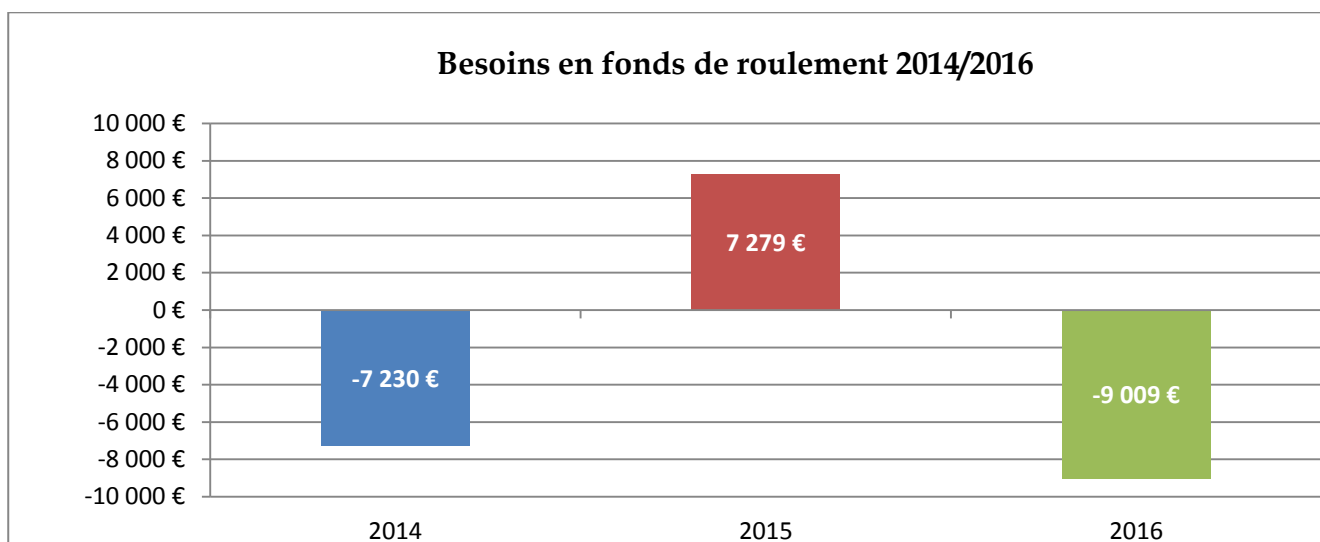


Le fonds de roulement 2016 est de 97 697 €uros. Ces ressources permettent de financer les futurs investissements de l'association et, dans le cadre de la construction de la future micro crèche, permet d'envisager sereinement le développement de celle-ci.

b. Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est la différence entre l'actif circulant et les ressources d'exploitation. L'actif circulant comprend les factures impayées, les subventions non perçues, les prestations CAF/MSA non perçues et les divers produits à recevoir. Les ressources d'exploitation comprennent les factures non régularisées par l'association, les charges patronales et cotisations non versées.

Les besoins en fonds de roulement des trois derniers exercices se répartissent de la manière suivante :



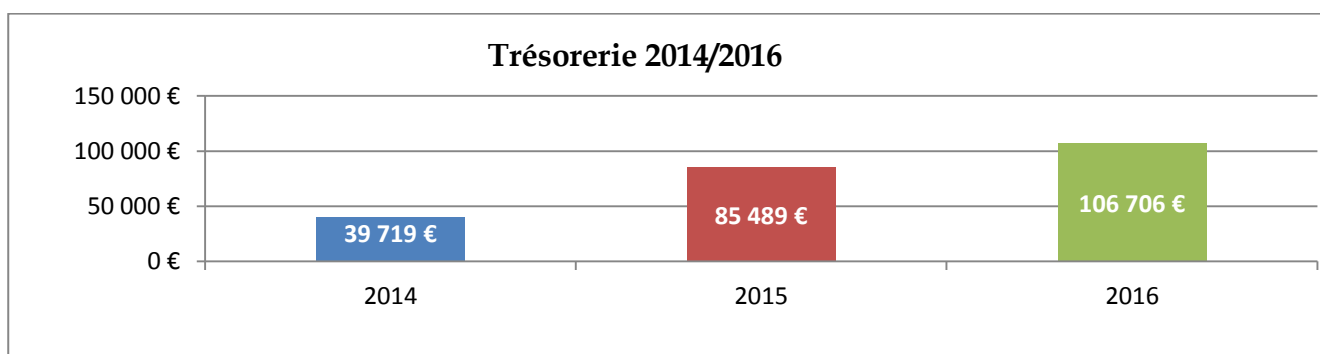
Le besoin en fonds de roulement 2016 est de - 9 009 €uros. On peut noter que le montant important des congés à payer diminue ce B.F.R. mais résulte d'une situation ponctuelle : de nouveaux salariés qui n'ont pas suffisamment cotisé pour bénéficier de leurs congés payés et l'arrêt maladie de longue durée d'une salariée entraînant l'augmentation des congés à payer.

En l'état, le fonds de roulement permet d'amortir les besoin en fonds de roulement de l'association.

c. La trésorerie

La trésorerie est constituée par la différence entre le fonds de roulement et le besoin/excédent en fonds de roulement.

La trésorerie des trois derniers exercices se répartit de la manière suivante :



Le stock de trésorerie 2016 permet de financer l'activité de l'association sans avoir recours à des concours bancaires. Elle permettra notamment de financer la création de la micro crèche associative intercommunale, prévue pour 2017, avec un autofinancement de 40 000 €uros.

De plus, malgré l'utilisation de cet autofinancement de 40 000 €uros, l'association maintiendra un stock de trésorerie nécessaire à la réalisation de ses autres activités.

Annexe 1 - Composition du bureau

Annexe 2 - Gouvernance associative

Annexe 3 - Organigramme

Annexe 4 - La tarification

Annexe 5 - Le rapport financier 2016

Annexe 6 - Charges prévisionnelles 2017

Annexe 7 - Produits prévisionnels 2017